

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VIII

(TOME XXXVIII DE LA COLLECTION)

3^{me} Livraison. — Septembre 1875.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1875.

TABLE DES ARTICLES

	<i>Pages</i>
I. BIOGRAPHIES VENDÉENNES. — CRÉTINEAU-JOLY, par M. <i>l'abbé du Tressay</i>	161
II. DOCUMENTS INÉDITS. — COMPTES DE LA FABRIQUE DE SAINT-MARTIN DE CHANTENAY (1481-1506), par M. <i>S. de la Nicollière-Teijeiro</i>	174
III. LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — VI. JEAN CHAPELAIN (1595-1674) (suite), par M. <i>René Hervier</i>	186
IV. LÉGENDES BRETONNES. — LE SAINT DE CHRYSANTHE, par M. <i>G. du Port-Corbin</i>	499
V. TERRE-SAINTE ET LIBAN, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	203
VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Origines de l'Église de Poitiers</i> , du R. P. dom Fr. <i>Chamard</i> , par M. <i>l'abbé P. Teulé</i> . — <i>Souvenirs, poésies</i> , de M. <i>le comte de Brayer</i> , par M. <i>Joseph Rouse</i> . — <i>Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape</i> , de M. <i>l'abbé Janvier</i> , par le R. P. dom Fr. <i>Plaine</i>	216
VII. CHRONIQUE, par M. <i>Louis de Kerjeun</i>	224
VIII. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE.....	240

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé, *franc de port*, à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES

CRÉTINEAU-JOLY

Nous tromperions nos lecteurs si nous leur faisons espérer un travail complet sur Crétineau-Joly. Un homme dont la voix est plus autorisée que la nôtre et dont l'âme a vécu dans l'intimité avec l'âme de Crétineau-Joly, M. l'abbé Maynard, donnera bientôt au monde littéraire, à la Vendée, à la France, à l'Église, une vie du célèbre écrivain. Nous sommes heureux de lui laisser la parole. D'un autre côté, le R. P. Émile Régnauld a publié, dans les *Études religieuses*, un article remarquable sur *Crétineau-Joly et ses livres*, article dans lequel Crétineau-Joly, toujours Vendéen, est surtout apprécié au point de vue littéraire. Dans les pages que nous consacrons ici à notre regretté compatriote, nous le considérerons surtout au point de vue de ses actes et de ses sentiments.

I

Jacques Crétineau-Joly naquit à Fontenay-le-Comte, le 23 septembre 1803. Crétineau était son nom patronymique ; Joly était le surnom qu'avait valu à un de ses aïeux, officier dans l'armée royale, sa belle et noble prestance.

Ecrivain, en 1867, la *Vie de Marie-Rose Brossard*, nous avons dit, en parlant du père et de la mère de Jacques Crétineau-Joly : « M. et M^{me} Crétineau-Joly, les maîtres de Marie-Rose, étaient marchands de drap dans la rue des Loges, et avaient avec eux plusieurs

enfants : leur fils, l'illustre historien ; M^{lles} Zélie et Rosalie, aujourd'hui à la tête d'un pensionnat, et M^{lle} Antoinette, morte sous l'habit des Filles de Saint-Vincent-de-Paul. »

La famille Crétineau était de celles chez lesquelles la probité est prisée plus haut que la fortune, et qui savent trouver le bonheur dans une honnête médiocrité. Leur petite aisance, les parents du jeune Jacques la compromirent en l'engageant pour autrui ; et Crétineau-Joly, après une brillante carrière, qui le rendit l'ami, le confident des princes de l'Eglise et des princes de la terre, qui lui ouvrit les palais des papes et des rois, mourut sans laisser une grande fortune. Une vie intègre, des œuvres, fruits d'un rude labeur, sont les principaux trésors qu'il a légués à ses enfants.

Après avoir passé ses premières années sur les bancs d'une école primaire, le jeune Crétineau fut placé au collège de Luçon. Son esprit et son cœur flottèrent d'abord entre la paresse, qui lui offrait les douceurs du présent en jetant le voile sur les déceptions de l'avenir, et l'émulation, qui lui promettait, en retour de généreux sacrifices, des biens durables et d'immortels lauriers.

Une résolution ferme, énergique, mit fin à ce combat, et les couronnes qui ceignirent sa tête, à la fin de l'année scolaire, furent la première récompense qu'elle lui procura. Bien d'autres luttes s'engageront au fond de cette âme fière et ardente. Cette âme restera toujours soumise à la loi du travail : c'est à ce prix qu'elle prendra et soutiendra son essor dans les régions de l'idée.

A dix-sept ans, Crétineau-Joly était reçu bachelier, et entra au séminaire de Saint-Sulpice. A dix-neuf ans, le jeune séminariste était nommé professeur de philosophie à Fontenay. M^{sr} Soyer venait de s'asseoir sur le siège épiscopal de Luçon. Le prélat, qui aimait à favoriser les talents, ne tarda pas à découvrir Crétineau-Joly. Il lui voua une amitié sincère, que ni les années ni les vicissitudes de la vie n'altèrent jamais.

Tout semblait sourire à Crétineau-Joly. Dieu lui envoya une rude épreuve : des vomissements de sang l'avertirent bientôt que ses forces physiques ne répondaient pas à sa vigueur intellectuelle.

Atteindre à peine le printemps de ses ans ; avoir l'âme embaumée de poésie ; recevoir à chaque instant la visite de mille idées aux ailes d'or ; se sentir le besoin de se répandre au dehors par la parole et de communiquer autour de soi la chaleur de la vie, et mourir : c'est triste ! Pourquoi la fleur incline-t-elle, dès les premières heures du matin, sa tête gracieuse, après un sourire donné aux rayons du soleil ? Pourquoi la jeune abeille expire-t-elle sur la fleur, au moment où, fière de son travail, elle va porter pour la première fois son butin à la ruche ? Pourquoi l'oiseau est-il atteint par la flèche perfide, au moment où, sortant du nid qui l'a vu naître, il essaie de gazouiller sous le feuillage ? Mourir à dix-neuf ans, quand le génie, ouvrant les portes de l'avenir, vous dit : « Vis, grandis, multiplie tes œuvres, deviens assez illustre pour défier l'oubli et vaincre le silence du tombeau ; » mourir à dix-neuf ans, en présence d'un avenir séduisant, où ce qui peut attrister se cache pour ne laisser paraître que ce qui plaît ; mourir à dix-neuf ans et se sentir fait pour la gloire ; mourir à dix-neuf ans et s'appeler Jacques Crétineau-Joly : quel supplice !

Crétineau-Joly n'était pas destiné à ce malheur. Souvent la main de Dieu conduit des existences privilégiées au bord de la tombe et les en ramène ; souvent cette dure épreuve sert de point de départ aux succès d'une vie. Ainsi fit le Seigneur pour le jeune athlète qu'il réservait pour de rudes combats.

Ses médecins lui conseillèrent un climat plus chaud et plus doux. Rome parut à ses yeux, dans un brillant mirage, comme le lieu où il trouverait le souffle salutaire qui manquait à son corps, et celui, plus salutaire encore, dont avait besoin son âme. Il partit : il fit naufrage et fut contraint de rentrer en Vendée, sans avoir satisfait ses pieux désirs.

Le duc de Laval-Montmorency était ambassadeur de France à Rome. Il crut qu'un Vendéen figurerait bien à côté de lui. Il choisit Crétineau-Joly pour secrétaire. Voilà notre Vendéen parti.

On dit le Vendéen casanier ; on a raison. Le Vendéen aime ses bois, ses champs, son village, son clocher, son foyer ; c'est ainsi

qu'il a gardé jusqu'à ce jour de beaux débris des mœurs antiques. Il se bat en héros, et s'inquiète peu de qui redira sa gloire. Sa gloire, il la redit lui-même, le soir, à la veillée, dans un cercle d'amis, en arrosant de gros-plant nouveau les châtaignes cueillies dans la vallée¹. Cela lui suffit; il se couche plus content qu'un Achille qui a trouvé son Homère. Cependant, parmi les Vendéens, il en est qui se plaisent à se montrer au loin et à faire répéter aux échos des villes les hauts faits du Bocage. Vendéens toujours, ils portent fièrement avec eux la Vendée dans les palais des princes. Tel fut Crétineau-Joly.

Il saisit avec bonheur l'occasion, et le voilà posant fièrement la rudesse vendéenne en face des monuments des consuls et des empereurs romains, dans la cité des papes, dans Rome, ce monde, où se résumait la civilisation païenne et la civilisation meilleure des peuples chrétiens.

Ce fut au mois de juin 1823 que l'admirateur, le soldat de désir de Charette arriva dans la ville des Scipions, des Césars, des Antonins, dans la ville régénérée par le sang des apôtres et des martyrs, dans la ville des papes, dans la ville où régnait encore l'auguste et bien-aimé Pie VII. Le 20 août de la même année, Pie VII descendait dans la tombe. Léon XII le remplaça bientôt.

Lorsque Pie VII mourut, le cardinal Consalvi, ministre intelligent et fidèle, aurait pu lui dire, imitant le langage de saint Laurent à saint Xiste : « O Père vénéré, pourquoi abandonnez-vous votre fils, celui qui, étroitement uni à vous, se plaisait à vous servir et à partager vos douleurs ? » Consalvi, privé de son maître, blessé au cœur par les démonstrations hostiles des Romains, ne passa plus que des jours malheureux sur la terre. Les ingratitude du présent faisaient peser d'un poids plus lourd sur son cœur les souvenirs du passé, et les souffrances morales réagissaient d'une façon terrible sur tout son être. Retiré à Porto d'Anzio, il se prépa-

¹ Le gros-plant est un vin du crû vendéen, qui revendique avec raison le premier rang parmi les plus mauvais vins de France et de Navarre.

rait, dans le recueillement et la prière, à paraître au jugement de Dieu.

Un jour, deux hommes arrivent à sa demeure. L'un est le cardinal Bernetti : il apporte au mourant, de la part de Léon XII, les témoignages d'une paternelle sollicitude; l'autre est Crétineau-Joly, dont le cardinal Bernetti a reconnu le mérite et qu'il attire souvent dans son palais.

Le chagrin est un poison qui tue bien vite les hommes. A son arrivée à Rome, Crétineau-Joly avait été présenté à Consalvi, alors tout-puissant. Le cardinal lui avait souri, de ce sourire affectueux et encourageant qu'un homme de cœur, élevé en dignité, aime à donner à celui qui fait timidement ses premiers pas dans la vie. Une auréole semblait resplendir autour de la tête du ministre. L'auréole est tombée, quand a disparu le jour de la bonne fortune; aujourd'hui, « abîmé dans sa douleur et révélant sur son visage amaigri et dans ses yeux, à moitié voilés par des larmes involontaires, les symptômes d'une décomposition prochaine », il essaie de la solitude, « afin de pouvoir, en face du majestueux silence de la mer, se recueillir dans la mort, loin du bruit et des amertumes du monde »¹.

Crétineau-Joly rend, en ces termes, compte de l'entrevue :

« Le cardinal se sentait blessé au cœur par l'ingratitude des Romains, peuple-roi qui accumule sur sa tête toutes les ingratitude du trône et de la rue : il disait la blessure incurable. Triste et pâle, mais s'occupant toujours des autres avec les attentions les plus affables, il ne parla que du petit nombre d'amis restés fidèles à son souvenir. Il nous entretint des douces vertus de Pie VII, des vastes desseins de Léon XII, que sa foi de plus en plus vivace saluait comme le maître de la parole et de la conduite, puis il discourut sur la mort qu'il voyait approcher sans crainte comme un jour de repos après de pénibles labeurs. J'écoutais dans un respectueux silence le prince de l'Église mourant, et je ne m'imaginai pas que,

¹ Introduction aux *Mémoires du cardinal Consalvi*.

quarante ans plus tard, sans avoir brigué un pareil honneur, je serais choisi pour exécuter dans leur ensemble les dernières volontés du célèbre *porporato*.

» Consalvi expira le 24 janvier 1824, à l'âge de soixante-sept ans. Ce jour-là, Rome entière comprit qu'elle venait de faire une perte irréparable. Rome eut honte de sa honte. Le deuil fut universel comme les regrets. Confondus en une communauté de prières et de larmes, tous, princes et ambassadeurs, artistes et savants, prêtres et peuple, voulurent, par un tardif repentir, s'associer à la douleur de la papauté et du Sacré-Collège. Il avait conquis cette illustration personnelle, la plus noble récompense des travaux de l'homme. La capitale du monde chrétien le saluait comme un ornement ; il en restera l'un des plus impérissables souvenirs ⁴. »

L'ingratitude ! Crétineau-Joly sut bien plus tard que ce vice n'est pas exclusivement le vice des Romains, et que, si on le trouve trop souvent sur le trône et dans la rue, il habite parfois les humbles sentiers du bocage, sans excepter le Boçage vendéen.

Sous le nom d'abbé Joly, Crétineau était très-connu, très-estimé à Rome, et notamment au Vatican. C'était à ce point, qu'en 1825, le prêtre qui devait prêcher, le 25 août, à Saint-Louis des Français, étant tombé malade, ce fut lui qui, malgré sa grande jeunesse, et quoiqu'il ne fût pas dans les ordres, fut chargé de le remplacer. Le pape et toute la cour romaine devaient assister au sermon. L'orateur n'avait que quelques jours pour se préparer. Crétineau puisa dans son cœur de catholique, de royaliste et de Vendéen, des sentiments qu'il exprima dans un langage énergique et facile. Malgré l'embarras de son geste, son discours obtint un plein succès. Ce fut son premier sermon ; nous pensons que c'a été son dernier.

En effet, de retour dans la Vendée, en 1827, il ne put jamais se résoudre à faire le pas décisif du sous-diaconat, et, sans vocation bien définie, sans position, il erra comme, dit-on, errent dans l'espace ces astres qui n'ont pas trouvé leur centre de gravité.

⁴ Introduction aux *Mémoires du cardinal Consalvi*.

Mais une main secrète le conduisait par des voies inconnues. Professeur de rhétorique au séminaire de la Rochefoucauld, il commence à sentir au fond de son âme l'esprit fécond qui fait les grands écrivains. Il s'essaie en vers ; il s'essaie en prose ; il parle avec succès le langage de Virgile et celui de Tacite ; mais la prose va mieux à son caractère bouillant et batailleur. Ce caractère, qui fut cause qu'il ne se fit pas prêtre, l'empêchera d'être poète et fera de lui un grand prosateur.

Il ne sera pas prêtre : David voulut bâtir un temple à Dieu : le Seigneur se contenta de son désir et chargea Salomon de le réaliser. Souvent il arrive qu'un homme projette de se consacrer au culte des autels : Dieu se contente de son désir et lui donne un autre emploi. Cet homme ne sera pas prêtre : ce sera dans son fils, autre Salomon, que s'accompliront ses pieux desseins. Crétineau-Joly est resté dans le monde ; et aujourd'hui un de ses fils tient au saint autel la place qu'il avait ambitionnée.

Après avoir une seconde fois quitté sa chaire, pour raison de santé, il contracta une sainte union, le 11 août 1830. La France était en pleine révolution de Juillet.

II

Le roi Charles X venait de partir pour l'exil. La branche aînée des Bourbons rappelait par ses malheurs ce que les poètes racontent de certaines races royales antiques. Trois frères avaient régné. Le premier avait perdu sous le couperet de la Révolution la vie et la couronne. Le second, après un long exil, n'avait recouvré la puissance qu'à de dures conditions, et n'était mort sur le trône qu'à force d'habileté. Le troisième s'en était allé sur la terre étrangère demander une tombe. Pour comble de douleur, le vieux roi, en partant, avait vu son parent le plus proche dans la branche cadette, refuser la tutelle du royal enfant que la France monarchique remettait entre ses mains, prendre la couronne et la poser sur sa propre

tête. Le peuple, dans ce qu'il avait de moins intelligent, de moins prévoyant, de moins digne, applaudissait, comme il applaudit trop souvent à ce qui est nouveau et mauvais ; le peuple, dans ce qu'il avait de plus intelligent, de plus prévoyant, de plus digne, était frappé de stupeur. La Vendée, mettait la main sur la garde de son épée et frémissait. Les noces du Vendéen Crétineau-Joly ne furent pas gaies.

Plus tard, l'enfant de Fontenay, lorsqu'il aura atteint la maturité de l'âge, redira, dans des pages éloquentes, les émotions de cette époque, comme il redira le événement de la *Grande-Guerre*. Aujourd'hui, il s'arrache aux douceurs du foyer domestique : à défaut d'épée, il prend la plume et il associe sa jeune épouse à sa vie de luttés et de combats. Ainsi, parmi les héros dont il célébrera les exploits dans son *Histoire de la Vendée militaire*, en fut-il plus d'un qui trouva dans le cœur viril de sa compagne une consolation et un encouragement.

A l'heure où nous écrivons, en Vendée, si nous comptons bien, se publient dix journaux, dont sept sont politiques. Au moment où la révolution de Juillet éclata, il n'en existait pas un. Bientôt la révolution voulut avoir son organe ; elle répandait d'ailleurs à profusion, dans les cafés, dans les cabarets et dans les maisons particulières, différentes feuilles, habiles à fomenter par le mensonge et la calomnie la haine contre ce qu'il y a de plus légitime et de plus sacré. Crétineau-Joly résolut de leur opposer une feuille périodique : il créa le *Vendéen*, et établit le siège de sa publication à Niort.

L'*Ami de l'Ordre*, à Nantes, le *Vendéen*, à Niort, tenaient entre eux deux le Bocage royaliste, depuis Parthenay, Bressuire et Thouars jusqu'à Savenay, Machecoul et Challans, et les deux feuilles amies répandaient encore les saines doctrines au delà des limites de la Vendée militaire. La fondation de ces deux feuilles fut un grand acte. Crétineau-Joly se mit à l'œuvre, comme autrefois Charette, qui, sans s'incliner jamais dans une honteuse adulation devant les princes qu'il défendait, atteignait d'une main sûre les ennemis de ces princes.

Crétineau-Joly adressa aux princes de la branche aînée des reproches durs, mais mérités. Il adressa au chef de la branche cadette des reproches amers, mais non moins justes. C'est pour n'avoir pas assez écouté des reproches de ce genre que Louis-Philippe entreprit une œuvre détestable dont fut victime sa propre race. Dans le quatrième volume de l'*Histoire de la Vendée militaire*, sont tracées, de main de maître, et les hésitations, et la faiblesse de Charles X, et les roueries du duc d'Orléans. Des royalistes en ont voulu à Crétineau-Joly d'avoir dit la vérité : ils ont eu tort ; les vainqueurs de Juillet le poursuivirent : ils étaient dans leur triste rôle.

Le *Vendéen* fut assiégé par les mouchards, tracassé par l'autorité ; il reçut des visites domiciliaires et des assignations ; il fut traîné devant les tribunaux et condamné. Le *Vendéen* ne tint jamais la vérité captive : il ne cessa point de jeter à l'oreille de l'usurpateur le *Non licet* de Jean-Baptiste à Hérode et de répéter ce vieux cri de nos pères : DIEU ET LE ROI.

Sentinelle avancée, il soutenait de sa voix vibrante le courage des enfants du Bocage, au moment où une princesse, une mère venait disputer au spoliateur l'héritage de son fils et revendiquer les droits de la couronne héréditaire.

On sait comment la guerre projetée se termina. Les chefs qui avaient préparé la prise d'armes de 1832 ne savaient pas encore, comme l'a écrit plus tard Crétineau-Joly, que « c'est par en bas que les insurrections commencent »¹. C'a toujours été un tort, tant dans les luttés à main armée que dans les luttés électorales, de regarder la Vendée comme un soldat sous les drapeaux, n'attendant qu'un mot d'ordre. La Vendée est un volontaire qui ne se lie pas et qui marche quand il veut, sous des chefs qu'il a choisis. « Dans les insurrections qu'il tente, dit avec une grande justesse d'observation Crétineau-Joly, le pays des Vendéens veut être libre, libre de choisir ses commandants, libre d'indiquer le moment où il courra aux armes. » Ce caractère vendéen, caractère indépendant et

¹ *Histoire de la Vendée militaire*, t. IV, ch. VIII.

fier, s'il en fut jamais, les hommes qui approchaient de plus près la duchesse de Berry, en 1832, ne le connaissaient pas plus que ne le connaissent encore une foule d'auteurs qui, écrivant sur la Vendée, croient faire de l'histoire et ne font que du roman. « Les gentils-hommes qui préparaient la prise d'armes, dit Crétineau-Joly, auraient dû se rappeler que ce ne fut pas la Rouerie avec son association bretonne, le prince de Talmont avec sa confédération poitevine, qui firent éclater le mouvement de 1793 : ce furent d'humbles paysans ; en Anjou, Cathelineau et Stofflet ; dans le Bas-Poitou, Joly et Savin ; dans le Maine, Jean Chouan ; dans la Bretagne, Georges Cadoudal. Ils entraînaient les compagnons de leurs rudes travaux. Leur première pensée, leur premier soin fut de demander des généraux à la noblesse : ici, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejaquelein et Lescure ; là, Charette, qui hésitait d'abord et qui se vit menacé d'être fusillé par ceux qui désiraient le placer à leur tête.

» Il y a plus que jamais cette égalité-là dans le caractère vendéen. Ils ne subissent pas les chefs qu'on leur nomme : ils veulent eux-mêmes imposer cette consécration populaire, qui les rend après si dociles au commandement. »

« Longtemps avant la prise d'armes, continue Crétineau-Joly, le nom des officiers était connu. On ne rencontrait plus cet élan de 1793, cet enthousiasme qui ne raisonne ni le danger ni l'heure du choc. C'était une guerre comme une autre qui se préparait, une guerre réglée, avec des généraux obéissant à un plan que les circonstances ne pouvaient que difficilement modifier, une guerre d'armée à armée, et non plus de peuple à peuple, de monarchie à république, de foi religieuse à incrédulité, du principe conservateur au principe de destruction. On crut que les Blancs, pour lesquels certains enthousiastes se portaient caution, répondraient sans avoir été consultés à l'appel de ceux qui se désignaient pour leurs chefs, lorsque ces mêmes Blancs n'auraient pas demandé mieux que de les élire. On s'abusa. »

Voilà un tableau d'après nature ; voilà de l'histoire. La Vendée n'a jamais permis qu'on disposât d'elle : jamais, tant que le sang

généreux des tribus gauloises non domptées par César coulera dans ses veines, elle ne le permettra ; avant tout, elle est fière et indépendante.

Si, en 1830, Charles X avait fait un appel à son cœur ; si le vieux roi lui avait présenté le jeune Henri V, en faveur duquel deux abdications venaient d'être faites ; s'il avait déclaré que la duchesse de Berry, princesse si justement populaire, était nommée régente ; s'il avait ajouté que, chassé de Paris par la révolution, il demandait à la Vendée une de ses landes pour y combattre la révolution dans un dernier combat, les Vendéens se seraient spontanément levés contre les révolutionnaires de 1830, comme ils s'étaient levés contre ceux de 1793, comme leurs ancêtres s'étaient levés jadis à la voix d'Eudes, duc d'Aquitaine, contre les Sarrasins. Soutenant l'armée fidèle, ils auraient combattu la révolution de concert avec elle ; ils auraient décidé du sort de la France et tué la révolution. Les chances du moins étaient très-sérieuses en 1830 ; en 1832, elles étaient nulles : tout était changé. On ne le comprit pas.

Pendant que les fils des croisés combattaient avec plus d'héroïsme que de clairvoyance, le barde soutenait dans les pages du *Vendéen* et les vaillants de l'épée et les vaillants de la parole, vaillant lui-même de la plume. Ses articles chaleureux lui attiraient les visites domiciliaires, les amendes et les peines trop souvent réservées, en temps révolutionnaires, à ceux qui disent hautement, loyalement, la vérité.

Crétineau-Joly avait vu le côté faible de l'entreprise : il n'était pas parmi les enthousiastes ; il n'était pas non plus parmi les pessimistes : il croyait le succès difficile, sans le croire absolument impossible. Tenter le coup, puisqu'il était lancé, le tenter avec ensemble, ne rien négliger pour le faire réussir, ni la prudence, ni l'audace : tel nous semble avoir été son sentiment.

La guerre dans les champs vendéens une fois terminée, il fallait, avec la parole et la plume, la maintenir dans les champs de la pensée. C'est ce que Berryer fit admirablement à la tribune ; c'est ce que firent avec non moins de zèle dans la presse une foule d'écrivains d'élite, tant de Paris que des départements. Parmi ceux-ci,

Crétineau-Joly s'était créé une place brillante, en attendant que, parmi ceux-là, son mérite l'élevât aux premiers rangs.

Personne mieux que lui n'avait apprécié l'héroïsme de la duchesse de Berry, disputant à la fois la France et la couronne de son fils à la Révolution. En 1833, il fit paraître ses *Mélanges* ; il les dédia, « comme un témoignage de respect, d'admiration et de dévouement », à l'auguste mère de son roi. En même temps le jeune écrivain, comme le dit si bien le R. P. Émile Régnault, faisait « feu de toutes pièces dans le Vendéen, de Niort, contre le gouvernement usurpateur de Juillet ». Le gouvernement irrité « fit, au nom de la liberté, dit Crétineau-Joly lui-même, apposer les scellés sur les *Gazettes de Bretagne, du Maine et d'Anjou*. Casimir Merson, rédacteur de l'*Ami de l'Ordre*, de Nantes, qui expiait déjà sous les verrous sa courageuse indépendance, voyait l'émeute rugir à sa porte et tuer son fils. A cette Saint-Barthélemy des journaux monarchiques, il ne survécut que le *Vendéen*, rédigé par le comte Joseph de Liniers, le vicomte de Lastic-Saint-Jal, Biraud et J. Crétineau-Joly¹ ».

Le *Vendéen* était devenu une arme trop faible dans les mains d'un géant. M. le comte de Sesmaisons, qui relevait courageusement à Nantes les ruines de la presse royaliste, songea à lui pour en faire le porte-drapeau de la Bretagne : il remit l'*Hermine* dans ses mains vaillantes. Pendant quatre ans, Crétineau-Joly fut directeur de l'*Hermine* ; pendant quatre ans, il affirma dans ce journal sa foi religieuse et sa foi politique par un nombre considérable d'articles, dont beaucoup furent remarquables et dont plusieurs n'échappèrent pas aux poursuites orléanistes.

En 1837, Crétineau-Joly quitta Nantes et se rendit à Paris, où l'attendait l'apogée de sa gloire. Il écrivit dans les premiers journaux royalistes de la capitale, et consentit à être le rédacteur en chef de l'*Europe monarchique*. Il eut comme collaborateur M. le vicomte de la Guéronnière, qui depuis a passé dans le camp bona-

partiste. Crétineau-Joly, toujours Vendéen, est resté royaliste jusqu'à la mort. Son indépendance de caractère, en contribuant à fortifier ses convictions, et en le tenant à l'abri de tous les petits calculs d'ambition personnelle, n'a fait que donner à sa fidélité une fermeté plus inflexible, en même temps qu'une plus noble fierté. De la rédaction de l'*Europe monarchique*, Crétineau-Joly passa à la direction de la *Gazette du Dauphiné*, où il resta peu de temps. De plus importants travaux l'appelaient sur un autre terrain. Après avoir combattu pour les saintes causes dans la presse périodique, il devait combattre pour ces mêmes causes avec la plume que l'histoire confiait à son talent, à son courage, à son impartialité. Dix ans s'étaient écoulés déjà depuis la pacification de la Vendée ; le calme régnait extérieurement en France ; la monarchie révolutionnaire de Juillet cherchait dans les idées conservatrices un remède à son vice d'origine. Pour elle, le remède était un poison, et le moment approchait où, ne pouvant vivre ni par la révolution ni par les idées conservatrices, elle allait, dans une mort violente, recevoir la peine du talion. Crétineau-Joly, toujours dévoué à l'Eglise et à la monarchie légitime, composait ces immortels ouvrages qui sont comme l'épopée des trois derniers siècles.

ABBÉ DU TRESSAY.

(La fin à la prochaine livraison.)

¹ Histoire de la Vendée militaire, t. IV, c. X.

DOCUMENTS INÉDITS

COMPTES

DE LA

FABRIQUE DE SAINT-MARTIN DE CHANTENAY

1481 - 1506

Tous les Nantais connaissent Chantenay, bourg agréablement situé à l'ouest de la ville, sur une colline du haut de laquelle la vue découvre au loin le cours de la Loire et les riantes prairies qui émaillent la vallée de notre beau fleuve.

Cette paroisse doit être fort ancienne. Elle était bornée à l'est par la rive droite de la Chézine, qui, par sa rive gauche formait la limite de Saint-Nicolas, dont elle fut séparée en 1792, lors de l'érection de Notre-Dame de Chézine (aujourd'hui Notre-Dame-de-Bon-Port), puis plus récemment par Sainte-Anne.

La fabrique de Chantenay possède un *Livre de comptes*, comprenant une période de vingt-cinq années (1481-1506). Ce vieux registre était enfoui sous un amas de pièces des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, empilées sans ordre au fond du tiroir d'une commode reléguée dans une arrière sacristie. Il est composé de cahiers de papier vergé, petit in-folio (papier de luxe maintenant, alors le seul communément employé), recouverts d'une ample feuille de parchemin. Les premières pages sont en partie rongées par le temps et l'humidité.

COMPTES DE LA FABRIQUE DE SAINT-MARTIN DE CHANTENAY. 175

Les anciens comptes présentent toujours beaucoup d'intérêt, en ce sens qu'ils nous initient aux détails intimes de la vie privée, et font connaître les coutumes, les mœurs, les usages de l'époque à laquelle ils se rapportent. L'indifférence qui sembla longtemps s'attacher à ces documents, aujourd'hui très-appréciés, l'incurie, les révolutions religieuses et civiles en ont fait disparaître un grand nombre; aussi les paroisses du diocèse de Nantes sont-elles très-pauvres en pièces de dates un peu reculées.

Le Livre de Chantenay n'est donc point à dédaigner. Parmi les renseignements qu'il nous offre, se trouvent les dépenses faites pour l'entretien du franc-archer; dépenses supportées moitié par la paroisse, moitié par la recette des fouages, c'est-à-dire l'impôt levé, au nom du duc, sur chaque feu ou ménage roturier de la paroisse.

Le roi Charles VII, l'organisateur des armées permanentes, ordonna que chacune des paroisses de son royaume présenterait un de ses hommes les plus valides, pour faire campagne, avec l'arc et les flèches, dès qu'il en serait requis. Par lettres patentes, signées au Montils-lès-Tours, en 1448, il affranchit ces archers de tout subside et impôt, d'où leur vint le nom de franc-archer, et celui de franc-taupin, tiré peut-être des taupinières qui remplissent les champs, pour les distinguer des archers appartenant à la noblesse. En effet, dès 1420, nous voyons les compagnies d'archers et les archers de la garde ducale recrutés parmi les membres des familles les plus distinguées.

En Bretagne, les ducs ne tardèrent pas à adopter cette innovation, et nos comptes donnent, à l'égard de ces soldats, des détails que nous croyons assez peu connus, sur leur solde, leur armement et leur entretien.

Pendant cette période de vingt-cinq années, depuis laquelle quatre siècles se sont écoulés, la paroisse eut pour recteurs :

1^o 1481-1485, Johannes Godevin, qui se dit modestement : « Dom Jehan Godevin, serviteur dudict lieu de Chantenay » en latin *Chantenaio*. C'est lui qui a écrit le premier compte, sur les dix premiers feuillets du registre; probablement chaque recteur en faisait autant.

2^o 1485-1493, Franciscus Galli (Le Jau).

3^o 1493-1500, Nicolaus Galli (Le Jau).

Ces deux prêtres étaient également chanoines de la Collégiale de Nantes, et nous croyons qu'ils appartenaient à la famille de notre célèbre bibliophile Pierre Le Gallo.

4^o 1500-1505, Egidius Dorvault.

5^o 1505-15... , Philippus Lemeignen.

Nous devons la communication de ce registre à l'obligeance de M. l'abbé Ménier, vicaire de Chantenay, que nous remercions cordialement.

Les comptes successifs sont la copie les uns des autres, sauf de très-légères modifications, dont nous avons composé les annotations qui complètent celui de 1481, publié en entier.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEJEIRO.

Cy est le compte et enrôlement que rendent Berthelot Ripvière et Jehan Molinet, naguères procureurs et fabricqueurs de la procuracion et fabrique de l'église parrochiale de saint Martin de Chantenay, des receptes et mises par eulx faictes, à cause de ladicté fabricque, depuis le jour de saint Laurens, diziesme jour d'aougst, l'an mill III^e III^{xx} ung, quel lesdicts Ripvière et Molinet furent instituez oudict office, jucques à celuy jour, l'an revolu, mill III^e III^{xx} et deux. Et partant demandent, lesdicts naguères procureurs, avoir descharge et rabat des mises et payements par eulx faicts, pour le prouffit et utilité de ladicté fabricque, sur les receptes cy-après desclerées.

Et premier : Rendent compte lesdicts naguères procureurs des ornemens et tresorerie de ladicté eglise, tant de calices, chasubles, estolles, fenons, aubes, amictz, supperlictz, touailles, serviettes, croez d'argent et laton, draps d'or, livres tant missaux, breviaires, graslier, baptistaires, ordinaire, statuz, psaultier et aultres livres, chacun en son office.

Se chargent lesdicts naguères procureurs avoir eu et receu des naguères procureurs précédens deux calices d'argent, dont en y a ung tout doré, et l'autre n'est doré que par dedans et ung aultre calice de plomb ¹.

¹ Parfois le détail des objets dont se chargent les marguilliers forme un rassemblement des choses les plus étranges, comme par exemple cet article du compte de

Se chargent lesdicts naguères procureurs avoir eu et receu des parroissiens une croez d'argent pesante cinq marcs d'argent deux onczes cinq gros, et deux aultres croez de laton.

Item, une custode d'argent, et une aultre petite custode a meptre le sacre, au jour et feste et pour les octaves du saint Sacrement.

Item, ung drap d'or a meptre en parement devant le grant aultier.

Item, seix chasubles, dont en y a troys de veloux vermoil, garniz d'estolles et de fenons, et deux, l'un de satin blanc figuré et l'autre de drap vert.

Item, y a deux des chasubles l'un de veloux vermoil garny de daumaires (*dalmatiques*), de mesme, deux estolles et troys fenons de soye rouge, et l'autre chasuble de soye bleue garny de daumaires chappe estolles et fenons de mesmes.

Item, une bannière de satin blanc figuré.

Item, troys aultres piesses de satin de mesme la bannière, et une petite piessie de soye noyre.

Item, quatre corporalliers dont en y a deux coupvers de drap d'or, et ung de veloux bleu, et l'autre de satin vermoil.

Item, troys missaux dont y en a ung en papier et deux en parchemin, dont n'y a ung qui n'est pas antier.

Item, ung breviaire en deux temps, et ung graslier.

Item, baptistaires, ung psaultier et dedans ledict psaultier une paire de *Venitez*.

Item, ung ordonnance et ungs statuz.

Item, deux cayes (*cahiers*), dont y en a ung ouquel est la feste du Sacre, et en l'autre sont les festes de la Transfiguracion Nostre-

1502 : Item se chargent lesdicts procureurs avoir receu des précédents procureurs troys touailles, une palle (*pelle*) une pielle, deux poires (*pires*) de brigandines, troys sallades, troys voulges, un arc, une épée avecques son fourreau, une dague avecques son fourreau, deux gorgerecetes et ung benoistier d'estain.

L'arc des francs-archers mesurait un mètre, à un mètre 35 de longueur, et les flèches, au nombre de dix-huit, se plaçaient dans la trousse ou carquois.

Seigneur et la Présentation Nostre-Dame, lesquels sont cousuz dedans lesdicts breviaires ¹.

Item, quarente et deux touailles tant bonnes que mauvayses, diz aubes, saize amictz, neuff supperlictz grans et ung petit, une touaille de doublier, que donna la femme de l'argentier de l'escurie du duc ².

Item, cinq guymples et cinq chemises pour meptre sur l'ymaige de Nostre-Dame.

Item, cinq cielz tant bons que mauvais, dont en y a deux a meptre sur le grand aultier, ung sur l'ymaige de Nostre-Dame, ung sur le crucifilz et l'aultre sur les fons ³.

Item, quinze serviettes et deux touaillons.

Item, une petite piessse de veloux cramoisy pour pendre la croez.

Item, diz saintures et huict orceaux (*orceaux*), tant bons que mauvais.

Item, une eschallette pour sonner quant l'on porte corpus Domini par champs.

Item, cinq bourses pour porter corpus Domini.

Item, deux petites custodes de laton pour porter corpus Domini ⁴.

¹ Le compte de l'année 1500 porte : avoir payé pour la faczon d'un livre, lequel avoit esté commandé estre fait, 8 livres tournois. En 1501, nous en trouvons la description suivante : Item, se chargent avoir receu ung livre de parchemin relié ouquel sont notés partie des offices de festes de Nostre-Dame, et aultres offices, et les passions savoir : du dimanche de Pasques-Flories et du Vendredi-Saint. En 1504 on y ajouta l'office du sierge benoist et des fons.

² Le compte de l'année 1497 porte : sept aulnes de toille pour faire deulx supperlictz, 28 sols ; en la faczon desdictz supperlictz, 17 sols 6 deniers.

³ Le compte de l'année 1506 mentionne : Deulx cielz de fine toille, savoir : ung pour meptre sur le crucifist, que ont donné les seigneur et dame de la Hautière, et l'autre pour porter sur *Corpus Domini*, au jour et feste du Sacre que ont donné les seigneur et dame de Launay.

Le compte de 1501, porte : Reçu, de Jehan Le Sainctier, seigneur de Launay et de la Hautière, pour son fils, qui fut enterré au cueur, 20 solz. Ce nom ne se trouve ni dans le *Dictionnaire des terres*, de M. E. de Couraulier, ni dans l'*Armorial* de M. P. de Courcy.

⁴ Le compte de l'année 1495 porte : pour faire brunir la custode, 4' 2' ; quand elle fut consacrée par le secrétaire de M^{re} de Nantes, 12 deniers ; pour la journée du procureur qui la porta pour faire brugnir et consacrer, 2 sols 6 deniers.

Item, quatre quarreaux pour parer les aultiers, et ung pupitre pour meptre sur le livre, quant l'on dit la messe.

Item, se chargent lesdicts naguères procureurs avoir receu la taillée, laquelle fut instituée aux derroins comptes de par Monsieur le commissaire de Révérend Père en Dieu Monsieur de Nantes, et plussieurs des parroissiens assistans, à troys soulz par couple, qui se montent lesdictz couples en nombre 17^r 10^s ¹.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Colin Blaycon, pour la levée de la vigne de ladite fabricque, 11^s 8^d.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir une lettre passée par la court de l'Eglise, faisante mention d'une piessse de terre, estante en vigne, que feu maistre Nycholas Endiramath donna à ladite fabricque de Chantenay.

Ensuyvent les rentes deues à ladite fabricque.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Monsieur de Chésines, cinq sols de rente qu'il doit chacun an en chacune feste de saint Laurens, à ladite fabricque a cause et par raison de sa chappelle, pour ce, 5^s.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de la veufve Laurens Heraud, comme héritière de Guillemette, femme de defunct Guillaume Fresneau, 18^d.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu de Gillet Durand et sa femme, comme héritiers de Moricet Bourdon, 12^d.

Item, de Raoulette Bourdon, à présent femme de Macé Cheneverin, à cause d'une piessse de terre qui se nomme Leraud, que tient ladite Raoulette, 12^d.

¹ Comme appréciation de la valeur de l'argent, nous donnons cet article du compte de l'année 1500 : un couple de pouletz ; 17 deniers. Or, deux poulets valent en moyenne à Chantenay aujourd'hui 4 francs. — En 1491, ung septier d'avoine grosse lequel fut baillé à Alixis Baron, conterolle de la duchesse, pour avoir rabat du lousage, 15^s ; vingt boueaux d'avoine pour les Espaigneux, o le gré des paroissiens, 7' 6^d ; une charretée de faign, pour lesdits Espaigneux 35^s ; pour le charroy du faign du port au Marcheulz, 3' 4^d ; pour une charretée de paille 15 sols. En 1496 : une teste de saulmon, c'est-à-dire le poisson entier, 10 sols.

Item, de la veufve de Guillaume de Lespau ouict deniers de pain beignoist, au termes de Pasques, pour ce 8^d 2.

Item, de Jehan le Roy, deux sols de rente deue par chacun an à ladicte fabricque, 2^s.

VIN DE RENTE.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu deux quartes de vin, à la mesure ancienne, de la veufve de feu Jamet Pasticier.

Item, de Jehan Carelier et Jehan Lesbaupin, une quarte de vin, à ladite mesure ancienne.

ENTERREMENS.

Item, se chargent lesdicts procureurs avoir receu pour l'enterrement de la chambrière du controlle qui fut enterrée au cymetière, 2^s 6^d.

Item, pour l'enterrement de la seur de la femme Jehan de Lespau, 2^s 6^d.

Item, pour l'enterrement d'un jeune homme qui se noya, lequel fut enterré oudit cymetière, 2^s 6^d 4.

Ensuyvent les mises faictes par lesdictz naguères procureurs.

Et premier, se deschargent lesdictz naguères procureurs avoir payé, pour leur bienvenue le jour des comptes, 12^d.

Item, se deschargent lesdictz naguères procureurs avoir payé, pour relever les brigandines du franc-archier, pour une moytié, 20^s.

Pour le vin du marché du relevement desdictes brigandines², en la présence de Olivier Gadays, Guillaume de Launay, Jehannot Guischart et Guillaume Corczet, lesquels furent à faire le marché desdictes brigandines, fut despance pour une moytié de l'escot, 18^d.

¹ Le compte de 1494 porte : Pour une gourbeille à porter le pain benoist au dimanche, 10 deniers.

² Il en coûtait deux solz six deniers pour être inhumé dans le cimetiére; dix solz dans l'église; vingt solz au chœur.

³ Brigandines, corselet fait de lames de fer, attachées les unes aux autres sur leur longueur par des clous rivés ou des crochets.

Pour la moytié d'un pourpoint et la moytié d'une jacquette, pour le franc-archier, en présence de Olivier Gadays et Guillaume de Launay et aultres, 21^s 3^d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de solers, 20^d.

Pour une dozaine d'aguillette et un laz, quant ledict archier fut aux monstres, pour une moytié, 6^d.

Pour le louaige d'une gorgerette audict franc archier, pour une moytié, 10^d.

Pour Thomas Gadays, lequel fut aux monstres pour esleu, luy fut achaté une dozaine d'aguillettes et ung laz pour le palletoc, pour ce, 10^d.

Pour faire abiller ledict palletoc, lequel estoit desrompu, 10^d.

Pour une corde et une poulye pour pandre le ciel dessus les fons, 20^d.

Quant la procession fut à Nostre Dame du Carme, en pain beignoist, 4^d.

A Thomas Gadays, lequel fut loué pour aller aux monstres, pour quatre jours, chacun pour troys solz quatre deniers, et fut en la présence de Perrot Talvaz, Olivier Gadays et Guillaume Baron et aultres, pour ce, 13^s 4^d.

Pour une paire de brigandines neufves garnies de maheustres⁴, lesquelles furent achatées pour ledict Thomas Gadays, en la présence de Guillaume Baron, Laurens de Launay, Olivier Gadays, Perrot Fresneau et aultres, tant en principal que despance, 4^s 12^s 6^d.

Pour une paire de chausse et ung pourpoint audict Thomas Gadays, en présence de Guillaume Baron, Perrot Fresneau, Olivier Gadays et autres, 20^s 10^d.

Pour la journée dudict Gadays, quant il fut essayer lesdictes chaussees et pourpoint, 14^d.

Pour une dozaine d'aguillettes pour lesdicts pourpoint et chaussees dudict Gadays, 8^d.

⁴ Maheustre, vieux mot désignant une espèce de manche qui couvrait le bras, de l'épaule au coude, et était fortement rembourrée.

Quant le marché fut fait, avecques le cousturier dudict pourpoint et chausses, fut despancé en la presence des dessusdicts, 10^d.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel fut porter les brigandines à relever, 12^d.

Pour la journée dudict Berthelot Ripvière, quant il fut acheter les brigandines pourpoint et chausses audict Thomas Gadays, 12^d.

Pour faire fourbir les vouges, dagues et salades¹, tant en principal que depace, pour une moytié en presence de Perrot Fresneau, 16^s 6^d.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel porta lesdicts vouges dagues et salades chez le fourbisseur, 12^d.

Pour quatre jours au franc archier, lequel alla aux monstres, lesquelles tindrent à Fay, chacun jour deux sols, six deniers, somme pour la moytié des quatre jours 10^s.

Pour les journées de Berthelot Ripvière, lequel fut mener ledict archier pour quatre jours, chacun jour deux sols six deniers, 10^s.

Pour avoir les relations et unjunctions desdictes monstres pour une moytié, 8^s, 4^d.

Pour meptre la livrée à la jacquette dudict franc archier, pour une moytié, en presence de Guillaume Baron Olivier Gadays et autres, lesquels en firent le marché, 2^s 6^d 2.

¹ *Vouge*, espèce d'épieu, à peu près semblable à celui dont on se sert pour la chasse du sanglier, de la longueur d'une hallebarde, garni par un bout de fer large et pointu. Le fer de la vouge devait être tranchant et large par le milieu. Le compte de l'année 1487 porte : pour un *vouge*, lequel fut fait faire pour ledict franc archier par le commandement du capitaine, 8 sols 4 deniers. — *Salade*, sorte de casque léger sans crête. Il y en avait avec visière et d'autres sans visière.

² Le compte de l'année 1488, porte : Une demye jacquette de drap pour le franc-archier, moytié noire et moytié violée 10 sols; la moytié d'un hancqueton de cuir, 3^s 6^d; la moytié d'un pourpoint de futaine 10^s; la moytié d'une dague 7^s 6^d; une demye robe 25 sols. — *Le jaque*, ou *la jaque*, était une sorte de juste-au-corps descendant au moins aux genoux, d'où provient le petit habillement des enfants nommé a jacquette. Coquillard, dans son livre *Des droits nouveaux*, le décrit ainsi :

C'étoit un pourpoint de chamois,
Farcé de bourre sus et sous
Un grand vilain jaque d'Anglois
Qui ly pendoit jusqu'aux genoux.

Poyèrent Berthelot Ripvière et Perrot Fresneau, quant ils furent parler au cappitaine, pour ce qu'il n'envoyast lesdicts archiers à Chateaubriend, 6^s 4^d.

Pour une jacquette de cuir pour meptre soubz les brigandines neufves, 5^s.

Avoir baillé audict franc archier, pour demy moys lequel a esté en garnison au chasteau de Nantes¹, 30^s.

Pour la journée de Berthelot Ripvière, lequel fut mener ledict franc archier au chasteau, 12^d.

Pour la moytié d'un bonnet, audict franc archier, en presence de Olivier Gadays, 20^d.

Audict franc archier, pour la moitié d'une paire de soles (*souliers*), 20^d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de gans, 5 d.

Audict franc archier, le jour qu'il le pourrachevèrent de poyer lesdits trente sols pour son demy moys, et par deffault de poyement ledit archier avoit fait adiourner lesdits procureurs devant le capitaine, pour la despance dudict archier et du procureur en presence d'Olivier Gadays, 2^s.

Pour deux adiournement lesquels leur furent faitz par Perrot Cabier, pour le deffault qu'ilz n'avoient poyé ledict franc archier, 2^s 6^d.

Audict franc archier, pour la moytié d'une paire de chausses en presence de Jehan Gadays, Pierre Blaycon, Colin Blaycon et aultres, 8^s 4^d.

En despance en presence des dessusdicts, pour une moytié, 6^d.

Pour la journée dudict Berthelot Ripvière, pour une moytié, 6^d.

Pour abiller l'ensancier et pour le faire fourbir et faire les chesnes toutes neufves, 2^s 6^d.

¹ En marge est écrit : « Non aloné icy, il sera prins sur le fonaige. » La paroisse payait aussi le logement de son soldat, comme nous l'apprend cet article du compte de 1487 : Pour le louage de la chambre dudict franc-archier, durant qu'il estoit à la garde de la ville, 9^s 2^d.

Pour la fasson du pignon de la Quennelée, 7^s 5^d 4.
 Pour l'abillement des livres et pour les festes, cent solz.
 Pour les torches qui furent achatées à Pasques, 40^s.
 En despance quant l'on fut querir lesdites torches, 2^s.
 Pour le jour de la visitation de Monsieur l'archidiacre, tant pour les tesmoigns synodaux que pour la despance des visiteurs, 2^s 5^d.
 Le jeudi absolu, pour une quarte de vin pour laver les autiers, 6^d.
 En vin pour communier à Pasques, tant le semadi que le dimanche et le lundi, neuf quartes chacune vallant 10 deniers; en pain pour scommunier lesdits jours; pour la despance desdicts procureurs le jour de Pasques, 10^s.
 Pour avoir fourny de paille de jonchée de feillée et de ensens, 12^s 6^d.
 Pour ung chevrau qui fut donné à Pasques au curé, 3^s 4^d 4.
 Deduction sur ce fait de recepte a mise et de mise à recepte, a esté la recepte faite par Berthelot Ripvière et Jehan Molinet, naguères procureurs et fabricqueurs de la procuration et fabricque de l'église parrochiale de Saint-Martin de Chantenay, excède la recepte de la somme de sept solz ung denier, sauf erreur de compte. Quelle somme de sept solz ung denier lesdicts Berthelot et Molinet sont condempnez poyer à Perrot Megreau l'esné et Estienne Bernard, lesquels ont prins la charge de la procuration de ladicte fabricque, dedans la feste de Toussaincts prochaine venante, par moy Dom Jehan Godevin, serviteur dudit lieu de Chantenay, commissaire député quant a ouyr ce présent compte.
 Et fut fait et conclud ce present compte en l'église parrochiale dudit lieu de Chantenay, en presence de maistre Alixis Baron, dom

¹ Quennelée ou Quennele? Ce mot ne se trouve pas dans les glossaires. Sauf meilleur avis, nous pensons qu'il désignait le porche; car pour être enterré sous la quennelée il en coûtait 10 sous, comme dans l'église.

² En marge est inscrit le mot *arresé*. Les marguilliers durent donc payer de leurs propres deniers le cadeau qu'ils avaient voulu offrir au recteur, aux frais de la fabrique.

Gilles Dorvault, Guillaume Baron, Olivier Gadays, Perrot Fresneau, Perrot Talvaz, Jehan Gadays, Guillaume de Launay, Guille Corczet, Guille Blanchet, et les procureurs vieulx et nouveaux.

Et a esté ordonnée une taillée par cedit présent compte et par les dessusdicts, pour les faits et charges de ladicte fabricque à deux soulz par couple, quelx se sont chargez lesdicts Megreau et Bernard à present procureurs. Et sont tenus et obligez en rendre bon compte et loyal, toutesfoiz et quantes qu'ilz en seront deument requis empres le dapté de leur procuration. Fait le dizesme jour de septembre l'an 1482.

JOHANNES GODEVIN, commissarius verum est.



JEAN CHAPELAIN

(1595 - 1674)

DEUXIÈME PARTIE

LA PUCELLE

VIII

Naissance et mort de la Pucelle.

Les principaux fragments d'une épître en vers que le célèbre Godeau adressait, vers l'année 1653, à son ami Chapelain pour l'engager à mettre au jour le chef-d'œuvre tant attendu, nous serviront de transition naturelle entre la première et la seconde partie de notre étude :

Illustre Chapelain, dans cette solitude,
Où je goûte en repos les plaisirs de l'étude,
Je songe tous les jours au trouble infortuné
Où pour être trop franc tu t'es abandonné,
Et je souhaiterois pour ta savante muse
Un calme égal au mien, dont peut-être j'abuse.
Si tes vastes désirs aspireroient aux grandeurs,
La cour pourroit flatter tes aveugles ardeurs ;

* Voir la livraison d'août, pp. 121-137.

... Ton esprit a connu, par sa vive clarté,
De ces liens trompeurs l'infâme dureté,
Et ton cœur généreux a toujours fait paroître
Qu'il ne reconnoissoit que son devoir pour maître.
... Ta jeunesse évita les écueils et les syrthes
Que la folâtre amour tient caché sous ses myrthes ;
Tandis que tes amis, trompés par leurs désirs,
Trouvoient de longs tourmens, cherchant de longs plaisirs.
... Tu voyois en repos le trouble de leurs âmes
Et ta sage froideur en modéroit les flâmes ;
... Et de ceux dont le ciel te donnoit l'amitié,
Le mal te faisoit honte et te faisoit pitié.
Les neuf savantes sœurs, par leurs douces caresses,
Etoient de ton esprit les uniques maîtresses ;
Laisant dire aux Damons, aux Hylas, aux Tircis,
Sur leurs doux chalumeaux, leurs amoureux soucis,
Tu prenois la trompette, et d'une ardeur nouvelle,
Sur ces tons élevés, tu chantois la Pucelle...
... Cet aveugle fameux dont sept villes célèbres
Disputent le berceau caché dans les ténèbres ;
Cet illustre rival dont l'art victorieux
Conduit au bord du Tibre un monarque pieux ;
Ce chantre plein de feu qui, le prenant pour guide,
Fait marcher sur ses pas sa noble thébaïde ;
Et celui dont la muse en sa jeune fureur
Du combat de Pharsale a si bien peint l'horreur,
N'ont rien dans leurs tableaux ou de fort ou de rare
Dont par un beau larcin ton œuvre ne se pare.
La superbe Italie, en son Tasse fameux,
Admiroit tous les dons que l'on admire en eux,
Et pleine de mépris pensoit par ce seul homme
Egaler la splendeur de son antique Rome.
Elle ôtoit Hélicon et Permesse aux François ;
Elle leur reprochoit de n'avoir point de voix,
D'être propres à peine à toucher la musette
Et de n'oser jamais emboucher la trompette.
Cher ami, la Pucelle, en ses traits merveilleux,
Va bientôt effacer ce reproche orgueilleux.
Didon l'admira de tant d'appas ornés,
Dunois suivra les pas et d'Achille et d'Enée.....

Satisfais, cher ami, satisfais à nos vœux ;
 Il est temps de montrer ton courage fameux.
 Quitte tant de devoirs où ta bonté s'amuse,
 Donne tout ton esprit, tout ton temps à ta muse,
 Vois l'âge qui s'enfuit et sache que tes vers
 Demandent ses printemps et non pas ses hivers.
 Change cet air pesant qu'à Paris on respire ;
 Nos princes en ont fait le siège de l'empire ;
 Mais les sœurs dont tu suis les agréables lois
 Tiennent leur docte cour dans les champs, dans les bois.
Le grand bruit de ton nom l'accable et l'incommode :
Qui l'apporte un sonnet, qui te fait voir une ode,
Qui sur sa tragédie implora tes avis ;
Comme oracle sacré, je veux qu'ils soient suivis ;
 Mais pour les promener si doctes et si sages,
 Tu dérobes du temps à tes doctes ouvrages ;
 La Pucelle se plaint de ces jours écoulés,
 Et le brave Dunois dit qu'ils lui sont volés.
 Donne-toi tout entier à chanter leurs conquêtes,
 Sauve-toi, cher ami, des civiles tempêtes,
 Et viens, loin des malheurs, à l'abri des dangers,
 Goûter un doux repos sous nos verts oranges ¹.

A la même époque, le célèbre Arnaud d'Andilly, à qui Chapelain communiquait depuis fort longtemps tous ses essais poétiques, lui adressait, au sujet de *la Pucelle*, une lettre fort curieuse où l'on trouve la plus franche critique avec les plus judicieux conseils. M. Ed. de Barthélemy a publié, pour la première fois, cette lettre dans le *Bibliophile français*, en 1869 ², et

¹ Godeau. — *Poésies chrétiennes et morales*, tome III, épître XIX.

² M. Ed. de Barthélemy nous permettra sans doute de rectifier ici quelques lapsus qui ont échappé à son érudition dans les notes dont il accompagne cette lettre d'Arnaud. Tallemant, dans le passage critiqué par M. de B., parle avec raison des propositions faites à Chapelain pour l'ambassade de Rome, en 1632 : c'est bien M. de Noailles que le poète devait alors accompagner, et nous renvoyons le savant éditeur de tant de documents inédits sur le XVII^e siècle à nos précédentes discussions sur ce sujet. M. de B. dit aussi qu'on a publié dix-huit chants de *la Pucelle*, en 1757. On eut en effet, à cette époque, le projet de publier une *Pucelle transformée* : on peut en lire le projet dans l'*Année littéraire* pour cette date ; mais nous ne sachions pas que ce projet ait été jamais mis à exécution.

si elle était moins longue, nous la reproduirions ici tout entière, car nous la considérons comme très-importante pour l'histoire de Chapelain et celle de son poème. En voici du moins quelques paragraphes essentiels :

... Il y a si longtemps, écrivait Arnaud le 31 août 1654, que l'on attend cet ouvrage, et l'on en a conçu une si grande opinion, qu'il vous importe de tout de répondre à nos observations, et il vaudrait mille fois mieux qu'on n'en vist jamais rien du tout, que de ne le voir pas au plus haut degré de perfection que vous le pouviez porter.... Ne laissez un seul mauvais mot, qui est un deffaut si grand que, les femmes mesmes en estant juges, il n'en faut qu'un pour leur donner desgout et mespris de tout une page. Je vous ai fait un mémoire de quelques-uns.... Ne laissez aussi aucune manière de parler ou si basse ou si forcée ou si dure ou si extraordinaire, sans que cet extraordinaire soit une de ces belles et nobles hardiesses qui relèvent la poésie.... Evitez comme des écueils toutes ces minuties qui sont si fort au-dessous de la majesté d'un poème héroïque et qui ne sçauroient jamais rien produire que de bas, soit dans le sens, soit dans le vers.... Quant au dessein, je vous avoue que ce que vous vous servez sans cesse des anges et des démons, qui sont ces grandes machines qui ne devoient jouer que rarement nous a extrêmement choquez....

Puis après avoir indiqué quelques modifications dans certaines parties de la conduite de l'action, Arnaud ajoute :

Tout ce que nous avons fait sera fort inutile, si après que vous aurez corrigé chaque livre, vous ne prenez pas la peine de me l'envoyer avec celui que j'ay veu et marqué, afin que nous puissions juger de vos corrections.... Je seray d'avis que vous fassiez de beaucoup meilleurs vers que ceux que j'ay faits en quelques endroits, et que ceux qui vous contenteront vous espargnent quelque peine dans un aussi grand travail qu'est le vostre. Mais je vous dirai sincèrement que selon nostre avis, nul de ceux au lieu desquels j'en ay fait d'autres, ne sçauroit demeurer. Nous vous conjurons surtout de vous souvenir que M. de Longueville n'estant point maître de vostre honneur, pourveu que vous travaillez autant que vostre bonté peut le permettre, vous ne devez en aucune façon du monde considérer l'instance qu'il vous fait de vous haster de publier cet ouvrage, et aussi peu vous attacher à en donner douze livres. Car il vaudrait beaucoup mieux n'en donner qu'un excellent que vingt-quatre médiocres, etc... ¹.

¹ Voy. *Bibliophile français*, 1869. III. 229-231.

Heureux Chapelain, s'il avait su profiter d'aussi sages conseils ! La France aurait peut-être aujourd'hui son Virgile ; mais pendant qu'Arnauld lui donnait ces judicieux avis, Balzac, flattant son amour-propre, exaltait son œuvre outre mesure et l'engageait à ne pas en différer la publication. Nous ne voudrions pas fatiguer le lecteur par des citations trop répétées, mais celles-ci sont assez originales pour qu'on nous les pardonne. Balzac avait déjà écrit à Chapelain, le 1^{er} décembre 1636 :

Monsieur, la princesse Julie est admirable, et vous la chantez admirablement. Mais j'ai grand'peur qu'elle sera cause que vous ferez une infidélité à la Pucelle d'Orléans, et que la vivante vous fera oublier la morte. Il faut bien pourtant s'en empêcher. Souvenez-vous que c'est un vœu que votre dessein, et par conséquent que le pays même ne vous en peut dispenser, selon l'opinion de beaucoup de théologiens¹.

Monsieur, lui mandait-il le 20 juin 1645, pourveu que le mal ne m'accable pas tout à fait, mon esprit est toujours auprès de vous : je parle toujours à Atticus, voire mesme quand je dors, et mes songes me pourroient souvent fournir la matière de mes lettres. *Verbi gratia*, Monsieur, je me suis trouvé la nuit passée entre vous et la Pucelle d'Orléans. J'ay esté tesmoing des privautés que vous avez avec elle. J'ay ouy les plaintes qu'elle vous a faites, qui ont fini par cette prière en latin, de laquelle il me souvient, et à laquelle j'ay donné pour titre en me réveillant : *Virgo ad poetam cunctatorem* :

*Sum fortis sat dicta, parum hæc laus Virgine digna est ;
Da tandem ut per te pulchra decensque vocer.*

Au premier vers, la Pucelle n'est que femme ; au second, elle est femme et livre tout ensemble ; et si, en l'une et l'autre qualité, elle n'est pas satisfaite de l'épithète de belle et de celui d'agréable, elle est plus glorieuse que Vénus qui s'en est contentée dans Horace, sans parler des *gratiæ decentes* du mesme poete, nostre cher amy. Le songe est historique, n'en doutez pas ; les vers sont de la Pucelle et non pas de moy. Il n'y a que le tiltre de ma façon, dans lequel je n'ai point eu dessein de vous offenser, en vous appelant temporiseur. Fabius Maximus a eu ce nom devant vous, et Rome l'a traité comme je vous traite²...

¹ Lettres de Balzac à Chapelain, édit. 1659, p. 42.

² Lettres de Balzac, publiées par M. Tamizey de Larroque, p. 225.

Comment résister à d'aussi pressants appels ? Enfin, après vingt ans d'attente, le poème si désiré sortit des presses d'Augustin Courbé, le 15 décembre 1655, et parut dans les premiers jours de l'année 1656. Majestueux et solennel, il se présentait au public en un beau volume in-folio, orné, en tête de chaque chant, d'estampes d'Abraham Bosse qui coûtèrent près de dix-huit cents livres¹, et précédé des portraits de Chapelain et du duc de Longueville gravés par Nanteuil. « D'abord, la curiosité fit bien vendre le livre, dit Tallemant, et la grande réputation de l'auteur y fit courir bien du monde² ». Le succès des *Provinciales* et de la *Clélie*, qui paraissaient à cette époque, fut même un instant éclipsé par la vogue du poème, et le libraire Courbé, pour répondre aux nombreuses demandes du public impatient, dut livrer pendant cette même année 1656 deux autres éditions « revues et retouchées » en format plus portatif ; puis une quatrième en 1657. En même temps on imprimait la *Pucelle* en Hollande, dans la collection des Elzéviens, suivant la copie de Paris, et l'on cite encore une contre-façon qui parut à Leide chez Jean Sambix en 1656, ce qui porte à six le nombre des éditions du poème en moins de dix-huit mois.

Cette vogue, incroyable pour l'époque, car on ne connaissait pas encore les trente éditions dans l'année qu'on a vues se produire pour quelques ouvrages contemporains, peut expliquer jusqu'à un certain point comment il fut permis à Chapelain de se faire illusion sur le mérite de son ouvrage. Il n'en avait, en effet, publié que douze chants sur vingt-quatre, et, plein d'un beau zèle, il se mit avec ardeur à travailler aux douze autres, qui, pour leur plus grand honneur, n'ont jamais vu le jour.

Il est certain que la prévention du chef-d'œuvre, selon l'expression de l'abbé d'Olivet, fut d'abord victorieuse. Dans un

¹ L'abbé Goujet avait vu le traité passé, le 15 avril 1654, entre Chapelain et Ab. Bosse. V. *Bibl. franç.* XVII. 376.

² Tallemant, *Historiettes*, II. 489.

fol accès de curiosité, on s'était arraché tous les exemplaires, qui coûtaient cependant « quinze livres en petit papier et vingt-cinq en grand »¹. Ce qui paraîtra même peu croyable, c'est que des audacieux entreprirent immédiatement de traduire le poème en vers latins. Antoine Paulet, prêtre hebdomadaire en l'église cathédrale d'Alby, et M. de Montaigu, doyen des conseillers du présidial de Toulon, y travaillèrent chacun de leur côté, sans s'être communiqué leur dessein. Le premier envoyait sa traduction à Chapelain à mesure qu'il avait fini un livre, et cet envoi était toujours accompagné de quelque lettre où l'encens n'était pas épargné².

Sans pousser aussi loin l'admiration, une foule de littérateurs ou d'amis adressèrent à Chapelain des éloges en prose et en vers; M^{lle} de Scudéry, la princesse de Guéméné, M. de Montauzier, brillent au milieu d'une foule de noms qu'il serait trop long de rapporter ici, et qu'on pourra lire dans la notice de l'abbé Goujet; mais les plus fermes admirateurs de Chapelain furent Ménage, Huet et Godeau³, qui résistèrent vigoureusement plus tard à la tempête déchaînée contre le poème et le célébrèrent dès son apparition. Ménage lui consacra ce distique pompeux :

*Ad bellum Ludovix alter mittatur Achilles.
Qui canat Heroas alter Homerus adest*⁴.

Et dans son *Elégie Ad Stephanum Bachotum, medicum Parisiensem*, il l'introduit conduisant le chœur des poètes épiques :

¹ *Ibid.*

² Goujet. *Bibl. franç.* XVII, 376.

³ On raconte que, peu de temps après la publication du poème, un de ses familiers ayant proposé à Godeau de composer un poème à son tour, « il répondit par une mauvaise pointe qu'il n'avait pas le poumon assez fort pour la trompette, et qu'en cette occasion l'évêque céda la place au Chapelain. » Ce qui ne l'empêcha point de se livrer plus tard à l'élucubration du poème le plus mortellement ennuyeux qui soit jamais sorti de la plume d'un poète! Cela s'appelle les *Fastes de l'Eglise*. Godeau, qui composait de charmantes églogues et de jolies épîtres, était, en effet, bien moins encore que Chapelain, à la hauteur de l'inspiration épique.

⁴ *Egidi Menagii poemata*. Amst. 1663. p. 81.

*... Ecce Cappellanus ducit, comitante Mareso,
Qui celebrant forti fortia facta pede*¹.

Nous devons avouer cependant que les louanges les plus exaltées, même chez Ménage et Godeau, précédèrent plutôt qu'elles n'accompagnèrent l'apparition de la *Pucelle*, connue depuis longtemps par des lectures privées. Le critique Baillet remarque ingénieusement que le poème de Chapelain est plus célèbre dans les prophéties que dans l'histoire :

Je veux dire, ajoute-t-il, qu'avant sa naissance il avoit été prédit par divers prophètes (c'est la qualité que se donnent les poètes), comme un fruit de perfection et comme l'accomplissement de toutes les promesses qu'Appollon et les Muses pouvoient faire au genre humain! Nous voyons les préfaces des poèmes épiques qui ont paru durant le long intervalle de la composition de la *Pucelle*, retentir des louanges dont leurs auteurs ont voulu prévenir ce miracle futur de l'art; et ce dernier effort de l'esprit humain assisté de toutes les divinités du Parnasse... Mais après l'heureuse délivrance de M. Chapelain, lorsqu'il fut question de le complimenter, d'encenser son fruit, et de rendre des hommages à la *Pucelle* nouvellement née, les poètes à cent bouches disparurent et à peine cent poètes purent-ils fournir une bouche pour lui rendre ses devoirs².

Bien plus, un coup de sifflet strident, parti dès l'année 1656 des humbles rangs du parterre poétique, vint troubler le concert des « louanges antiques » et le calme relatif du premier enthousiasme, singulièrement refroidi par la lecture. Linière en voulait beaucoup à Chapelain depuis quelque temps, de ce que le critique avait un jour froissé son amour-propre littéraire. Etant venu montrer des vers à Chapelain, raconte le *Boleana*, celui-ci, après en avoir fait la lecture, lui avait dit trop franchement : « Monsieur le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit et de bonnes rentes : c'en est assez, croyez-moi, ne faites point de » vers. La qualité de poète est méprisable dans un homme de

¹ *Ibid.*, p. 40. — C'est dans le même ordre d'idées que Furetière dans son allégorie des troubles du royaume d'Eloquence, représente Chapelain sous le nom de « grand podestat des terres épiques », conduisant au combat les comparaisons et les descriptions.

² Baillet. *Jugemens des savans*, V. 279.

» qualité comme vous...¹ » Linière, outré de ces paroles, qui le choquèrent beaucoup plus que si Chapelain lui avait dit que ses vers étaient mauvais, résolut de s'en venger et lança d'abord cette épigramme, pendant qu'on préparait l'édition :

Nous attendions de Chapelain,
Ce noble et fameux écrivain,
Une incomparable *Pucelle* :
La cabale en dit force bien ;
Depuis vingt ans on parle d'elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

Puis, sous le pseudonyme d'*Eraste*, il écrivit un violent pamphlet contre le poème. D'après Vigneul-Marville, il paraît même que le libelle de Linière était préparé d'avance, car il parut presque en même temps que la *Pucelle* :

Trois jours après que ce poème si vanté devint public, dit l'auteur des *Mélanges de littérature*, un critique d'un fort petit mérite lui ayant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit dessus, et toute la réputation du poème et du poète tomba par terre. A ces nouvelles, Chapelain, rappelant toutes les forces de son esprit, et s'armant de la philosophie dont il faisait profession, parut ferme et constant. Il avoua franchement qu'il étoit méchant versificateur ; mais il soutint qu'en savant poète il avait observé toutes les règles de l'art et se mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, sans contredit, M. Chapelain étoit un très-habile homme, je ne doute point qu'une apologie de sa façon n'eût été un excellent ouvrage ; mais cet écrit, s'il a été fait, n'a point paru, ses amis ne croyant pas que rien fût capable de le relever de sa chute, la plus grande et la plus déplorable qui se soit faite de mémoire d'homme du haut du Parnasse en bas².

Cette conclusion est fort exagérée, car on ne peut contester la première vogue du livre, et ce fut Boileau qui, dix ans plus tard, commença contre lui les plus sérieuses attaques. Mais le premier détail est bon à enregistrer. L'abbé de Montigny, jeune poète, qui devait quelques années plus tard devenir évêque de

¹ V. *Boissiana*. Œuv. de Boileau, édit. 1745. V. 132.

² Vigneul-Marville, *Mélanges*, II, 5.

Saint-Pol-de-Léon, puis académicien¹, prit le parti de la *Pucelle* et répondit vivement au libelle par sa *Lettre à Eraste*². « Il y a apparence, lui écrivait Chapelain le 26 septembre 1656, que Linière se contentera de la touche que vous lui avez donnée, et qu'il ne s'exposera pas au hasard d'une recharge qui achèverait de l'accabler...³ » Linière s'y exposa cependant, mais sa nouvelle brochure ne put voir le jour ; nous en trouvons le motif dans une lettre de Chapelain du 25 janvier 1657 : « Pour le fripon d'*Eraste*, il avoit mis son libelle sous la presse sous une permission qu'il avoit extorquée du bailli du palais. Mais celui-ci ayant appris que c'étoit contre moi, il retira la pièce et la permission, et il n'y a pas d'apparence qu'il lui rende ni l'une ni l'autre... » Dans deux autres lettres Chapelain ajoute que le chancelier supprima la réponse de Linière, dont il put obtenir une copie, et que depuis cette suppression le prétendu *Eraste*, devenu plus raisonnable, ou voulant le paraître, aurait envoyé à M^{me} la comtesse de La Suze « sa confession par écrit, dans laquelle il reconnoissoit ses fautes, et tâchoit de satisfaire des gens qui n'attendoient ni ne vouloient de satisfaction de lui... »

Un ami adressa un sonnet pompeux à Chapelain au sujet de cette querelle :

La *Pucelle* paraît plus belle qu'une aurore
Qui d'un brillant soleil annonce le retour
Et dans ce grand éclat la France, qui l'adore,
La revoit triomphante en sa royale cour.
Un lâche médisant que la haine dévore,
Jaloux qu'elle ait acquis tant d'estime et d'amour,
Ramassant ses venins, en vain la déshonore,
Et s'attaque au grand nom qui la produit au jour.
Admirable génie, ornement de notre âge,
Laisse gronder ce monstre, et méprise sa rage,
Qui tâche d'obscurcir la gloire de tes vers.

¹ L'abbé de Montigny étoit Breton, de Rennes : nous lui consacrerons bientôt étude complète.

² Th. Gautier a cru à tort que cette lettre étoit de Chapelain lui-même.

³ Cité par l'abbé Goujet, *Bibl. franc.*, XVII, 239.

L'orgueil attaque tout, dans sa fureur extrême,
N'a-t-il pas censuré la Providence même,
Et cherché des défauts dans ce grand univers ?

Cependant un autre « monstre féroce », qui n'avait pas pour le poème un respect pareil à celui qu'on doit à la Providence, vint bientôt, sur les traces de Linière, saper par la base le colosse chancelant. Cette seconde attaque fut beaucoup plus sensible à Chapelain que la première : elle partait de la plume d'un confrère de l'Académie, et sous le pseudonyme du Sieur du Rivage, on ne tarda pas à reconnaître le médecin et ami de M^{me} de Sablé, Jules Pillet de la Ménardière. « Les observations du S^r du Rivage, dit Tallemant, fâchèrent fort la Caballe, et M. de Montauzier en parlant à la Ménardière, qui s'est déguisé sous ce nom-là, dit après avoir bien parlé contre cet écrit, que celui qui l'a fait mériterait des coups de bâton, et il vouloit qu'on bernât Linière au bout du cours². » Faut-il ajouter à tout cela une épigramme latine fort piquante, lancée par un autre académicien, le maître des requêtes Habert de Montmort :

*Illa Capellani dudum expectata Puella
Post longa in lucem tempora prodit anus.*

Mais nous n'avons pas l'intention de reproduire ici toutes les plaisanteries qui coururent sur le malheureux poème. On en ferait un recueil assez volumineux, et dans le nombre³ il en est de fort libres. Ménage, dans une longue épître à Pellisson, saisit sa lyre pour protester contre ces attaques :

.... Tous ces chantes malheureux,
Ces hiboux malencontreux,
Dont la débile paupière
Ne peut souffrir la lumière ;
Tous ces sinistres corbeaux

¹ Cité par l'abbé Goujet, XVII, 281-282.

² Tallemant, II, 491-493.

³ Voy. *Menagiana*, édit. citée, p. 17-18.

Qui sur les rives des eaux
Du docte et sacré Permesse
Depuis deux ans font la presse ;
Qui par leurs funestes cris
Détestés des beaux esprits,
Afin de se rendre indignes
Croissent contre les cygnes,

.... Toujours d'un œil de travers
Regardent-ils ses beaux vers ?
Toujours ces monstres d'envie
Blâment-ils sa belle vie ?
Et les Grecs et les Latins
Ont eu les mêmes destins.
Les Homères, les Virgiles
Eurent jadis leurs Zoïles.

.... Je say bien que Chapelain
Du moindre effort de sa main
Pourrait, ainsi que la foudre,
Briser, et réduire en poudre
Tous ces lâches envieux
De ses travaux glorieux.
Mais si facile victoire
Est indigne de sa gloire.
Pour leur donner mille morts
Il les livre à leurs remords¹.

Le duc de Longueville fit mieux : il doubla la pension du poète. Ainsi consolé par de fervents amis, Chapelain put donc, jusqu'à un certain point, croire pendant près de dix ans au succès relatif de son œuvre. Il est vrai que la première vogue n'avait été « qu'un feu de paille », suivait l'expression de des Réaux, mais depuis les deux équipées critiques d'Eraste et du S^r du Rivage, peu de bruit se fit autour du poème, car ce fut seulement en 1664 que commencèrent les violentes attaques de Boileau, qui ne pouvait voir sans indignation l'auteur de la *Pucelle* conserver son autorité littéraire presque intacte. Aussi Chapelain

¹ *Egidii Menagii Poemata*. Amst. Elsevir. 1653. (268-270).

écrivait-il tout naïvement à Godeau, plus de dix ans après l'apparition de son poème :

La *Pucelle* est bien heureuse d'avoir un galant aussi saint et aussi peu scandaleux que vous, et peu s'en faut qu'elle n'en fasse la vaine. Je l'en retiens en lui représentant que les saints mesmes ne parlent pas toujours tout de bon, et que ce qui est ici courtoisie n'est pas toujours vérité. Elle vous rend toutefois grâces très-humbles de cette courtoisie qui lui tourne à si grande gloire, et meurt d'envie d'estre achevée de peindre pour vous aller faire une visite... J'en suis au dernier coup de pinceau et peut estre qu'à un an d'ici je n'aurai plus qu'à la retoucher, et à l'abandonner après, sur sa foi, dans le monde....

On ne serait pas plus en belle humeur et en veine après un premier succès, dit M. Sainte-Beuve, après avoir cité des fragments de cette lettre. Il y a des grâces d'état. Profitons de ce calme, précurseur de la tempête, pour étudier rapidement l'œuvre de Chapelain.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE SAINT DE CHRYSANTHE

Il y avait une fois, en la paroisse d'Erbray, ce pauvre village que traversa Charles IX se rendant de Châteaubriant au château de la Motte (Gleiz) — 1565, — une bonne vieille fille, nommée Chrysanthe, qui vivait paisiblement des fruits de son verger, du beurre et du lait de sa vache, et du produit du lin que lui rapportait son courtil.

Un jour, le recteur d'Erbray, revenant de visiter ses malades, entra chez Chrysanthe pour se reposer; car la paroisse est grande, et les chemins sont de ceux dont on peut dire :

Le Destin

Adresse là les gens quand il vent qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!

Après avoir bavardé un peu de tout, du temps, des poules, de la vache, des voisins et des voisines, le recteur, son bâton à la main, son bréviaire sous le bras, allait reprendre sa route vers le presbytère, quand il fut arrêté par la vue d'un superbe poirier, planté juste en face de la porte.

— Quel beau poirier ! s'exclama le recteur, en admiration devant l'arbre. Il doit donner une barrique de cidre par an ?

— Ah ! ne m'en parlez pas ! dit Chrysanthe ; il n'est pas ce que vous croyez. C'est comme bien des gens, faut pas les juger à la mine. Il y a plus de cinquante ans que le planta mon défunt père, et je ne

connais pas encore le goût de ses poires. Ce n'est pas qu'il manque de fleurs, comme vous voyez ; mais pour des fruits . . .

— C'est comme vous, pauvre Chrysanthe, interrompit malicieusement le recteur ; vous avez porté plus de fleurs que de fruits. (Il faisait allusion à son nom, qui veut dire *fleur d'or*, et à son état de célibataire).

— Vous vous gaussez de moi ! riposta la vieille fille, un peu piquée. Si je ne me suis pas mariée, ça n'a toujours pas été faute de prétendants. Mais il paraît que ça ne devait pas être, puisque le bon Dieu ne l'a pas permis.

— Il est écrit dans l'Évangile que tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Faites-en autant de ce paresseux, qui occupe une place inutile.

— Oh ! que nenni, Monsieur le recteur ; faut pas non plus achever de briser le roseau tombé à terre. J'ai mon idée. Ce serait vraiment dommage de brûler un si beau pied de poirier, qu'il n'y en a point de pareil en toute la paroisse. Si vous voulez, nous en ferons un saint, et nous le placerons dans notre église.

— Bien trouvé ! dit le recteur, enchanté. Nous avons justement une niche vide et qui semble l'attendre. Mais, ma bonne fille, continua-t-il, en réfléchissant et en traçant avec son bâton des cercles hiéroglyphiques au pied de l'arbre condamné, une chose m'inquiète : avant que le poirier devienne un saint, il faudra l'abattre, l'émonder, le porter à la ville, payer le sculpteur et le peintre, le ramener et le mettre en place ; et tout cela sera bien du coût. La fabrique n'est pas riche, et le recteur non plus.

— C'est mon affaire, je me charge de tout.

— Ainsi-soit-il ! répondit le recteur. Vous êtes la digne fille de Guillaume Massicot, qui dota jadis notre église du grand saint Martin, patron de la paroisse. Dieu bénisse tous les Massicots ! Pour vous, ma fille, vous aurez les prières du prône à la grand'messe, quand le saint sera dans sa niche.

Ce qui fut dit fut fait. Le poirier fut abattu ; le recteur en eut les branches, et Chrysanthe, après en avoir tiré de quoi se faire une

belle écuelle, le livra à un artiste de la ville voisine, pour qu'il le transformât selon son projet. L'année suivante, la sainte image était achevée. C'était un saint comme il faut, avec mitre en tête, crosse à la main, ganté, chapé, chaperonné et doré sur toutes les coutures. Le jour où il fut installé, fut un jour de fête pour toute la paroisse. Les cloches firent entendre leurs plus joyeux carillons ; le sonneur, le sacristain et les chantres burent encore un peu plus qu'à l'ordinaire ; tout le monde se réjouissait de l'arrivée du nouveau saint, le recteur surtout, qui n'épargna point les cierges ni l'eau bénite ; et Chrysanthe, qui ne pouvait se lasser d'admirer la bonne mine qu'avait la statue dans sa niche fraîche peinte et enguirlandée. Mais, hélas !

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.

A quelque temps de là, la mauvaise fortune visita la maison de la pauvre fille ; sa vache tomba malade, et malade à mourir. Au lieu de se plaindre et de se laisser aller au découragement, comme aurait fait une mauvaise chrétienne, Chrysanthe au contraire prit confiance : — Bon, se dit-elle, voici une belle occasion d'éprouver si mon saint est un bon et vrai saint, comme ceux qui sont dans le paradis. — Et elle courut à l'église, lui faire sa prière — « C'est à cette heure, lui dit-elle, qu'il faut montrer le crédit dont vous jouissez auprès de Dieu, et prouver que vous êtes au nombre de ses amis. Guérissez ma vache, mon trésor, le soutien de mes vieux jours ; et nul saint n'aura vu plus de cierges brûler devant lui, et plus de fleurs décorer son image. Mais, si je ne suis pas exaucée, quelle confiance pourrai-je avoir en vous ? »

Dieu voulut-il éprouver sa servante, ou sa prière ne lui fut-elle point agréable ? toujours est-il que, le lendemain matin, quand Chrysanthe entra dans l'étable, elle trouva sa vache étendue et sans vie. A cette vue, sa dévotion s'évanouit ; elle éclata en plaintes amères, en reproches indécents contre celui qu'elle accusait de son malheur. La colère succédant à la douleur, elle courut au presbytère. « Monsieur le recteur, crie-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçoit,

chassez de votre église le saint que nous y avons placé, nous n'en ferons jamais rien qui vaille; pendant sa vie, il n'a fait qu'un mauvais poirier; je vois bien qu'après sa mort, il ne fera jamais un saint utile à la paroisse. »

Ainsi s'exprima celui qui m'a raconté cette très-véridique histoire. Si quelqu'un tient à savoir ce que devint le beau saint de la vieille Chrysanthe, qu'il se transporte à Erbray, non pas dans la nouvelle église qui s'élève majestueusement au milieu de son bourg rajeuni, mais dans la grange ou dans le jardin de l'antique presbytère. Peut-être y trouvera-t-il une statue de saint ayant subi du temps l'irréparable outrage, sur le socle poudreux de laquelle il lira, non sans peine, ces caractères gothiques :

Saint Gobrien, p. p. n.

G. DU PORT-CORBIN.

TERRE-SAINTE ET LIBAN

TERRE-SAINTE ET LIBAN. — *Caravane française de 1873. Bonheur et facilité du pèlerinage de Jérusalem et de Bethléem*, au profit des œuvres du Liban. Un vol. in-12, de 347 pages. — Paris, Téqui, libraire, éditeur de l'œuvre de Saint-Michel, rue de Mézières, 6.

Je serais d'autant plus heureux d'attirer l'attention sur ce livre qu'il s'annonce fort modestement et sans bruit; point de nom d'auteur, pas même de lettres initiales et autres rubriques d'une modeste avisée. Tout ce que nous savons, c'est qu'il est l'œuvre d'une femme; cela se voit dès le frontispice. Il n'y a qu'un cœur de femme qui puisse introduire dans un titre le mot de *bonheur*, au souvenir des traces ineffaçables de la Passion. Nous apprenons ensuite que cette femme est une mère, et qu'elle fit le pèlerinage des Lieux-Saints avec sa jeune fille, comme autrefois l'illustre veuve romaine sainte Paule avec sa fille sainte Eustochie.

Les femmes savent mieux aimer et mieux souffrir que nous; aussi nous ont-elles toujours précédés au Calvaire. Elles y étaient avant les apôtres, le matin de la Résurrection; c'est à une femme, à sainte Hélène, que nous devons l'*Invention* de la croix, et l'on a vu une princesse, l'impératrice Eudoxie, quitter le trône pour aller mourir près du Saint-Sépulchre.

Aujourd'hui enfin, les femmes ne sont pas moins que les hommes de véritables apôtres pour la Judée. Elles le sont même plus peut-être. Dans un pays où toute prédication est interdite, elles prêchent par la charité; Juifs, Turcs, Arabes se pressent dans leurs écoles, dans leurs dispensaires, et s'habituent à respecter la croix en respectant celles qui la portent.

Comment se nomment ces courageuses femmes? Elles se nomment les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Beyrouth, les sœurs de Nazareth à Nazareth et un peu partout; les dames de Saint-Joseph à Jérusalem et ailleurs, les dames de Sion sur la *voie douloureuse*, où elles ne cessent de prier pour la conversion du peuple déicide. A Emmaüs, un couvent est fondé par M^{me} de Nicolai; sur la montagne des Oliviers, au lieu où Jésus-Christ enseigna le *Pater* à ses disciples, un sanctuaire est érigé par la princesse de la Tour d'Auvergne.

L'institution de pèlerinages réguliers en Palestine, qui remonte déjà à plus de vingt-cinq ans, a beaucoup fait pour rendre dans l'Orient au catholicisme une partie de l'influence dont le schisme grec l'avait peu à peu dépouillé. On sait que ces pèlerinages ont lieu deux fois l'an; au mois de mars, afin d'assister aux fêtes de la semaine sainte, et à la fin d'août, époque de vacances pour les tribunaux et les écoles. Le pèlerinage de mars 1873 dont on nous offre aujourd'hui le récit, comptait vingt et un pèlerins dont huit femmes. « Depuis un grand nombre d'années, dit l'auteur, je désirais faire un voyage en Terre Sainte; Jérusalem attirait mon cœur, comme étant la patrie de ceux qui ont beaucoup souffert. »

Le rendez-vous était à Marseille. Les pèlerins commencent par monter la pente escarpée de Notre-Dame-de-la-Garde, pour y recevoir non plus la panetière et le bourdon, comme autrefois, avec la bénédiction épiscopale, mais des croix de pèlerins ornées des armes de la Terre-Sainte. « Recevez ce signe, image de la passion et de la mort du Sauveur du monde, leur dit le prêtre, afin que, dans votre voyage, le malheur ni le péché ne puissent vous atteindre et que vous reveniez plus heureux et surtout meilleurs dans vos foyers. »

Autrefois le pèlerin, muni du sauf conduit de son évêque, était exempt de tout péage sur sa route. Il trouvait l'hospitalité dans les châteaux, où la lui refuser eût été une félonie. Il devait être traité comme le chapelain et manger à sa table, à moins que, par humilité, il n'aimât mieux l'isolement et la retraite. Dans les villes, il s'adressait à l'évêque, et, dans les couvents, au prieur ou à l'abbé. Les che-

valiers étaient tenus de le défendre comme les enfants et les femmes. Tombait-il malade? il trouvait partout des hôpitaux et des aumôneries où il était traité avec respect. S'embarquait-il, on ne lui demandait que petit prix, et il y avait même des villes, telles que Marseille, qui le dispensaient de toute rétribution lorsqu'il s'embarquait sur les navires de la cité.

Aujourd'hui les pratiques ont changé sans différer beaucoup. Si le pèlerin ne va plus frapper à la porte des châteaux, c'est que partout il est attendu et que sa place est prête. Arrive-t-il dans une ville? on vient au-devant de lui; touche-t-il à un port? des amis inconnus lui amènent une embarcation pour le conduire au rivage; se dispose-t-il à traverser des lieux déserts? tout est prévu, chevaux, guides, fusils, tentes pour la nuit, provisions pour le jour. Ajoutons enfin que les paquebots ne lui prennent que prix réduit, si bien que le pèlerinage direct de Marseille à Jérusalem et retour ne coûte que *1,200 francs au plus*, en occupant les premières places, et *1,455 francs*, si de Jérusalem on veut aller à la mer Morte, puis revenir par la Galilée, Beyrouth et Constantinople.

Mais si tout est prévu, et bien prévu, il est impossible de ne pas prévoir aussi quelque fatigue. Ceux qui font le pèlerinage complet et mieux encore, ceux qui tiennent à le faire plus que complet, en visitant Damas, Balbek, le Liban et ses cédres, doivent prendre leur parti de 240 lieues à cheval, par une chaleur souvent torride, et de 21 nuits sous la tente, au bruit des aboiements des chiens et des chacals. Les deux voyageuses dont nous avons le récit furent précisément de ces intrépides. Sur les vingt et un pèlerins qui étaient partis de Marseille, cinq hommes et quatre femmes ne reculèrent ainsi devant aucune difficulté, devant aucun péril pour visiter tous les lieux auxquels se rattachent des souvenirs bibliques.

Autrefois le diacre saint Philippe rencontrait, sur le chemin de Jérusalem à Gaza, l'eunuque de la reine Candace, lisant l'Écriture, *assis sur son char*. Voilà ce qui ne se verrait pas aujourd'hui. « En Palestine, — je cite — les sentiers ne permettant que le passage des chevaux ou des chameaux, toute voiture ou charrette est inconnue. »

Au temps de sainte Paule, du moins, on n'était réduit aux chevauchées que dans la mauvaise saison, car saint Jérôme attribuait à l'ardeur de la foi de cette pieuse femme, de n'avoir pas attendu la fin de l'hiver et d'être partie montée sur un âne, elle qui était portée autrefois par des esclaves¹.

Il est incontestable que l'aspect de la Judée a changé plus que celui d'aucun pays depuis dix-huit cents ans. Qu'est devenue cette population exubérante qui avait rendu fertiles des champs souvent arides, étageant ses montagnes, dirigeant ses torrents, créant ces piscines monumentales dont nous admirons les débris, et couvrant ses coteaux de ce sang de raisin, dont parle l'Écriture, *sanguine uva*?² Autrefois les vignes envahissaient jusqu'à la vallée de Josaphat; aujourd'hui on n'aperçoit plus de vignes que de loin en loin, et la vallée de Josaphat est nue, désolée, comme elle le sera au jour du jugement.

Et les palmiers qui avaient fait donner à Jéricho le nom de ville des palmes, les sycomores à l'épais ombrage, si nombreux, si recherchés jadis, et dont les branches horizontales servaient de piédestal à Zachée pour apercevoir Jésus-Christ, les térébinthes de Mambré, sous lesquels avait reposé Abraham, les grenadiers du *Cantique des cantiques*, les cèdres même du Liban, tous plus ou moins disparus! ceux qui restent ne sont plus que des raretés sur cette terre qui fut la terre promise, « pays de froment, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, d'huile et de miel, pays où tu ne mangeras pas le pain avec pénurie, disait Moïse, où toutes choses te seront données avec abondance. »

La coutume était jadis que chaque pèlerin devait rapporter une palme de Jéricho comme témoin de son pèlerinage, et cette palme, au retour, était solennellement déposée sur l'autel de sa paroisse. Jéricho aujourd'hui n'a plus une seule palme; on est obligé de faire venir de Gaza à Jérusalem, c'est-à-dire à grands frais, celles

¹ Au moment où j'écris ces lignes, il m'arrive un prospectus d'un chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. Décidément la vapeur envahit tout et rapproche tout.

² Genèse, XLIX, 2, et Deutéronome, XXXII, 14.

du dimanche des Rameaux, et leur nombre toujours insuffisant est le sujet d'une lutte, lorsque le patriarche les distribue, lutte où, écrasant, écrasées, ce sont les femmes, croyons-nous, toujours les premières au pied de la croix, qui remportent la victoire.

Que dire maintenant des villes de la Judée? Elles aussi ont plus ou moins disparu. Tyr, cette ville si puissante qui faisait des monceaux d'argent comme on en fait de poussière, a subi l'effet des menaces du prophète: *On te cherchera, et on ne te trouvera plus*. Samarie, la ville d'Achab et de Jézabel, n'a pas eu un meilleur sort. Tout est détruit; le blé remplace la ville et les palais, et « des vaches, des chèvres blanches broutent l'herbe qui pousse entre les nombreuses et belles colonnes monolithes parsemées dans les champs¹. » Quelques pierres sans nom, voilà tout ce qui reste de Capharnaüm. Partout on sent, suivant le mot de Châteaubriand, les épouvantements de la mort.

Mais c'est surtout aux environs de Jérusalem que la désolation du pays s'accroît et devient saisissante¹. Jusque-là la Judée nous est présentée par l'ouvrage que nous annonçons, « comme aussi accidentée que remarquable, belle en certains endroits, mais d'une beauté triste et sévère qui convient à cette terre des miracles; partout, dit l'auteur, des rochers gris, des oliviers blanchâtres, mais partout aussi des montagnes pour fond du tableau, le ciel si bleu de l'Orient sur nos têtes, et sous nos pieds une verdure éblouissante, des masses de fleurs, parmi lesquelles je remarque les anémones rouges, des cystes de toutes couleurs et les cyclamènes, ces délicieuses petites fleurs de serre qui sortent de toutes les anfractuosités des rochers »; tableau charmant et surtout admirablement peint. Mais continuons: — « En avançant vers Jérusalem, le pays devient de plus en plus aride et sauvage, on sent la main de Dieu qui pèse sur cette terre jadis si fertile; on voit l'accomplissement des malédictions des prophètes et de Jésus-Christ². »

¹ P. 187.

² P. 50.

Jérusalem n'en reste pas moins toujours la *ville sainte*; elle l'est pour le juif comme pour le catholique, pour le mahométan, en souvenir des patriarches, comme pour toutes les sectes chrétiennes en souvenir de Jésus-Christ. Lorsque approche l'anniversaire de la Passion, la solitude qui l'entoure cesse d'être déserte, et les routes se couvrent de pèlerins, campant en plein air de tous côtés; ce qui donne la plus grande animation aux abords de la ville ¹.

La première vue de Jérusalem, comme celle de Rome, et plus que celle de Rome, cause toujours une vive impression. Nous avons les récits des moines Robert et Guillaume de Tyr, qu'a si admirablement traduits le Tasse, et nous avons les pages célèbres de Chateaubriand. Qu'on me permette de citer maintenant les lignes simples et émues qu'a inspirées le cœur d'une femme:

« Un sentiment de crainte respectueuse s'empare de l'âme... le silence se fait dans la caravane; chaque pèlerin marche pensif et recueilli, plongé dans la méditation des livres saints dont les pages semblent se dérouler sous ses yeux. » — Puis, quand Jérusalem apparaît, en avant du mont des Oliviers, entre le dôme du Saint-Sépulcre au pied duquel la route vient aboutir, et la montagne de Sion, — « la caravane s'arrête instantanément, saisie d'une émotion impossible à décrire. Tous les hommes descendent de cheval, se prosternent et baisent la terre; puis se relevant, chantent en chœur, d'une voix vibrante, le psaume *Lætatus sum*. Le premier verset semble avoir été inspiré à David pour donner une expression à nos sentiments. *Je me suis réjoui de la parole qui m'a été dite: Nous irons dans la maison du Seigneur.* — Oui, nos cœurs sont profondément heureux et émus de reconnaissance, en redisant ces paroles du roi-prophète: — *Nous établirons notre demeure dans les parvis, ô Jérusalem!*

» Les femmes ont reçu l'ordre de rester à cheval (à cause de l'encombrement de la route). Nous aurions désiré cependant nous prosterner aussi, et voir pour la première fois, à *genoux*, cette ville illustre où notre Sauveur est mort pour le salut du monde ². »

¹ P. 52. — ² P. 52.

Et la description se poursuit, je puis le dire, à *genoux*. Comment voir autrement Jérusalem! comment s'arrêter au Saint-Sépulcre, sur le Calvaire, dans le jardin de Gethsémani, où huit vieux oliviers, qui n'ont plus d'âge, rappellent et la prière de Jésus-Christ et la sueur de sang? comment suivre la *voie douloureuse*, sans être comme abîmé dans l'adoration et la prière! Le seul regret que j'exprimerai, c'est qu'un plan de l'église du Saint-Sépulcre ne soit pas joint au récit. Cette église est bien plutôt, en effet, une réunion de sanctuaires qu'une église proprement dite; comprenant à la fois le Calvaire, le sépulcre et le souterrain de l'invention de la croix; elle est des plus irrégulières pour le niveau comme par la forme. A l'ouest, est la vaste rotonde qui entoure le Saint-Sépulcre de ses colonnes et le recouvre de son dôme; au centre, l'église du Calvaire terminée en abside; autour de cette abside, toute une suite de chapelles rappelant les scènes de la Passion. A l'angle nord-est, c'est la prison de Jésus-Christ. A l'est, le lieu où les soldats se partagèrent ses vêtements. Au sud-est, vous apercevez le fût de colonne sur lequel Jésus fut assis lorsqu'on le couronna d'épines. Au sud enfin, sont deux petites chapelles élevées de dix-neuf marches dont l'une marque le lieu où le Sauveur du monde fut attaché à la croix, et l'autre, celui où la croix fut plantée entre celles des deux voleurs; près d'elles, un autel indique la place où se tenait Marie, *Stabat Mater dolorosa*.

Le souterrain de l'invention forme saillie à l'angle sud-est et est divisé en deux chapelles: 1^o la crypte, où priaient sainte Hélène, et 2^o celle où la croix fut retrouvée.

Les lieux où se tenait l'Ange le matin de la résurrection, et celui où Jésus-Christ apparut à sa mère, celui où il apparut à sainte Madeleine sont devenus également des oratoires près du saint tombeau.

Tel est ce que j'appellerai le squelette de l'église du Saint-Sépulcre; mais pour la voir elle-même, pour en pénétrer l'âme, c'est dans le livre qu'il faut la chercher.

On sait que malheureusement cette église est la propriété des Turcs, qui en gardent les portes, et que l'usage de ses diverses par-

ties est un sujet de difficultés perpétuelles entre les cultes chrétiens. Les Latins ou Catholiques ont notamment la garde du tombeau et la chapelle où Jésus-Christ fut attaché à la croix; mais l'église du calvaire et le lieu de la plantation de la croix sont aux Grecs; la chapelle de Sainte-Hélène est aux Arméniens; une petite chapelle près du Saint-Sépulcre aux Coptes, etc. Les offices des différents cultes se succèdent souvent aux mêmes lieux, au Saint-Sépulcre, entre autres, et le jour de Pâques, les catholiques doivent y céder la place aux Grecs, dès huit heures et demie. Combien ce partage, qui serait des plus naturels, si toutes les langues exprimaient les mêmes pensées, devient pénible lorsqu'on y reconnaît les voix multiples de l'erreur insultant à la vérité toujours une, jusqu'au pied de la croix!

L'excursion à la mer Morte, offre un triste mais vif intérêt. On l'appelle morte, dit saint Jérôme, parce que rien de ce qui peut respirer et se mouvoir ne peut y vivre¹. L'expérience en a été faite par M. de Buten. Quelques poissons pêchés dans la Méditerranée, ayant été plongés immédiatement dans de l'eau apportée de la mer Morte, y moururent au bout de trente secondes. Ce fait est d'autant plus remarquable que le Jourdain, dont la mer Morte reçoit les eaux, est très-poissonneux, et que le lac de Tibériade, que ce fleuve traverse dans la première partie de son cours, semble garder le souvenir de la pêche miraculeuse.

L'eau de la mer Morte semble d'ailleurs des plus limpides. « Le premier mouvement de chacun, dit notre auteur, est de se précipiter vers cette eau si bleue pour la goûter. Impossible d'en avaler quelques gouttes..., il semble qu'on se sent de la poix ou du bitume dans la bouche². » Volney, constate en effet, que des vapeurs de soufre et de bitume se répandent sur ses rives et y arrêtent la végétation. « De là, ajoute-t-il, cet aspect de mort qui règne à l'entour. » Quelques pèlerins, ayant voulu prendre un bain, se plaignirent de n'avoir pu plonger. Tacite le disait déjà au temps de Trajan : *Periti imperitique nandi perindè attolluntur*³. Ajoutez enfin que ce lac d'un

¹ In Ezech. c. 47.

² P. 116.

³ Histor. V, 6.

circuit immense, *immenso ambitu*, est inférieur de plusieurs centaines de mètres au niveau de la mer; de sorte qu'on ne peut expliquer que par l'évaporation la consommation des eaux que le Jourdain et huit autres torrents y versent⁴. Tout ici est étrange autant que désolé, sinistre non moins qu'extraordinaire. Voilà cependant où était cette vallée que l'Écriture compare au paradis du Seigneur, avant la destruction de Sodome et de Gomorrhe⁵.

Et à côté, les rives du Jourdain sont délicieuses. « De gros arbres croissent à l'entour; leurs branches pendent dans l'eau; nous remarquons de nombreux tamarins, dont les panaches gracieux s'inclinent au moindre vent⁶. » On montre l'endroit où Jésus-Christ reçut le baptême. Autrefois les chrétiens ne quittaient le Jourdain qu'après s'être plongés dans l'eau sainte, revêtus du suaire qui devait les envelopper au sépulcre⁷.

Emmaüs n'était pas sur le programme du pèlerinage, mais la pieuse mère dont nous avons le récit, tint à suivre avec sa fille le chemin sur lequel Jésus-Christ était apparu aux deux disciples, dont le cœur se sentait brûlant avant même de le reconnaître. Le lieu où les disciples retinrent le Sauveur à souper, et où leurs yeux s'ouvrirent, suivant le mot de l'Évangile, est occupé aujourd'hui par le convent de M^{me} de Nicolai. Les pèlerins peuvent y être reçus. « Le divin Maître n'aura-t-il pas des grâces spéciales, dit notre pieuse voyageuse, pour les âmes qui lui diront à Emmaüs: — Seigneur, demeurez avec nous, il se fait tard, éclairez nos intelligences, rendez surtout nos cœurs brûlants d'amour pour vous⁸. »

On sent ce qu'est un pèlerinage lorsque de telles pensées se font jour à chaque instant, à chaque souvenir. Que serait-ce sans cela? La route de Jérusalem à Emmaüs, nous dit-on, est aussi désolante que désolée. Descentes ardues, sentiers impossibles, rochers arides entassés les uns sur les autres; on se croirait au centre du chaos. Naguère même la route n'était pas sûre. Rien cependant ne put

⁴ Suivant Shaw, le Jourdain seul apporte à la mer Morte 6.090.000 tonnes d'eau par jour.

⁵ Gen. XIV, 10.

⁶ P. 121.

⁷ Poujoulat, État de Jérusalem. pp. 277.

⁸ P. 155.

arrêter nos deux *pèlerines*. Un drogman pour guide, un bédouin pour défenseur, elles étaient parties sans inquiétude. — « Pourrait-il nous arriver quelque chose de fâcheux, se disaient-elles l'une à l'autre, sur cette route que Notre-Seigneur parcourut avec ses deux disciples, le soir de la résurrection? »

Il leur arriva cependant qu'elles ne purent accomplir tous les vœux de leur fervente piété. C'était le jeudi saint. Il leur parut tout simple de parcourir deux fois, aller et retour, les soixante stades de l'Évangile, en tout vingt-deux kilomètres, entre l'office du matin et l'office du soir; mais nos forces ont une limite que la piété n'a pas, et sept heures de cheval sur des pierres roulantes et par une température de feu, ne leur permirent pas d'assister aux ténèbres près du Saint-Sépulcre. Pourquoi aussi ne pas avoir attendu le lundi de Pâques, comme l'Église, qui ne nous conduit à Emmaüs qu'après les longues prières de la semaine sainte et au milieu des joies de la Résurrection?

Nous ne pouvons suivre nos infatigables pèlerins sur tous les points de leur pèlerinage; mais le lecteur les y suivra sans la moindre fatigue. Si la pensée pieuse domine toujours, l'entrain du voyage et le mot heureux ne manquent jamais. Et de quels lieux entendez-vous parler? de Bethléem, de Nazareth, de Béthanie, la demeure de Lazare; du puits de Jacob, où la Samaritaine ne trouverait plus d'eau à puiser pour Jésus-Christ; de Béthulie, la ville de Judith; de Naim, où ressuscita le fils de la veuve; du Thabor, cône verdoyant et isolé, qui nous rappelle la *Transfiguration*; de Tibériade avec son lac et le souvenir de la pêche miraculeuse, de Capharnaüm, du mont des Béatitudes, de Cana, du Carmel, de Damas où allait saint Paul lorsqu'il fut terrassé; de Balbek, la ville de Baal, dont les Grecs firent Héliopolis, la ville du soleil, et enfin des cèdres du Liban.

On peut aujourd'hui encore dire du Liban ce qu'en disait Tacite: « Chose étonnante! dans un climat aussi brûlant, il garde constamment des neiges épaisses ¹. » Le même jour, nos pèlerins passent d'une chaleur tropicale à un froid intense. « Les chevaux traversent la neige et la glace, qui craquent et s'enfoncent sous

¹ *Mirum dictu, tantos inter ardores opacum fimumque nivibus.* — *Hist.* V. VI.

leurs pieds. » Tout à coup, sur le revers du pic le plus ardu, un cri se fait entendre: Voilà les cèdres! Et qu'aperçoit-on au loin? un petit bouquet d'arbres verts. — Ce n'est que cela! — Telle est l'exclamation générale. On ne pourrait plus dire aujourd'hui: « Le juste verra sa race se multiplier comme les cèdres du Liban. *Sicut cedrus quæ in Libano est, multiplicabitur.* 392 arbres, les uns jeunes, les autres séculaires, dispersés par groupes sur de petites élévations, voilà tout ce qui reste de ces forêts célèbres, où Salomon envoyait jusqu'à 10,000 hommes à la fois abattre le bois nécessaire pour la construction du temple.

L'impression que produisent les ruines de Balbek est beaucoup plus profonde. Notre livre les appelle la *merveille du désert* et les trouve *plus imposantes* que celles même d'Athènes et que les pyramides d'Égypte. Malte-Brun n'est pas moins expressif. Les monuments de Balbek sont, pour lui, d'une *beauté inexprimable*. Qu'on se figure deux temples dont les colonnes atteignent: celles du temple de Jupiter, 44^m,28^{cm}, et celles du temple du soleil 23^m,37^{cm}. Les unes sont encore debout, les autres gisent parmi les herbes. Lorsqu'on considère celles-ci, elles ne semblent qu'ébauchées, tant les sculptures en sont grossières, mais telle est la justesse du point de vue que debout elles offrent une harmonie parfaite.

A Athènes, au contraire, ce qui frappe, de près comme de loin, c'est le fini du travail, et si les monuments de l'Acropole sont *moins imposants* que ceux de Balbek, cela doit tenir, je pense, à ce qu'ils sont agglomérés dans un trop petit espace. Le rocher de l'Acropole n'a pas 300 mètres sur 150, et les Propylées, le Parthénon, le temple d'Erechthée, le Pandroseum, etc., s'y coudoient. Le Parthénon n'en est pas moins, dit notre auteur, une *merveille qui ne sera jamais surpassée*. Si, vu de près, il manque d'espace, vu d'un peu plus loin, dominant l'Acropole, la ville et la mer, avec ses cinquante-huit colonnes cannelées qu'a rougies le soleil de l'Orient, il doit certainement former un admirable fond de tableau ¹. Tel aussi nous nous

¹ Les proportions du Parthénon sont: longueur, 69^m,75; largeur, 30^m,50; hauteur, 21^m,10. Les colonnes ont 13^m,50 de hauteur. Celles du portique de la place Saint-Pierre, à Rome, ont 13 mètres; celles de la Madeleine, à Paris, en ont 19. Il est bon d'ajouter que le Parthénon est antérieur de six siècles aux temples de Balbek.

représentons le temple de Minerve au cap Sunium. Les monuments de Balbek ont, de leur côté, pour eux, leurs proportions plus grandes, et la solitude qui va toujours bien aux ruines¹.

Les pyramides d'Égypte ont l'avantage d'être isolées, mais elles ont le désavantage d'une hauteur moindre que leur base, ce qui doit nécessairement diminuer l'effet². Comme monuments, elles sont lourdes, comme montagnes, elles sont petites. « Nous regardons longuement ce groupe gigantesque, dit notre auteur. Quoiqu'une fourmillière d'Arabes nous crient en mauvais français : *Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent*, nous ne sommes pas étonnés, il y a même déception. »

Nous croyons ce sentiment beaucoup plus vrai que l'étonnement, la terreur, l'humiliation, l'admiration, le respect, dont Volney, à leur vue, fut, dit-il, saisi.

Quant aux *quarante siècles qui nous contemplent du haut des pyramides*, phrase creuse comme une cloche, mais qui résonne comme elle, j'aurais bonne envie de lui opposer une autre phrase, moins sonore, mais aussi moins creuse. Elle n'est pas de Napoléon, je le sais bien ; elle est tout simplement du P. Lemoine, et elle a été dite précisément en face de ces immenses mausolées, qui n'ont pu sauver la mémoire du *peuple de rois* dont ils sont le cercueil :

Vingt siècles descendus dans cette sombre nuit
Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit³.

Mais je m'oublie et, pendant ce temps-là, nos pèlerins traversent la Méditerranée et débarquent à Marseille.

« Nous voici arrivés, dit notre pieuse pèlerine, au terme d'un pèlerinage qui pouvait paraître redoutable pour des femmes. Je l'avais entrepris avec la confiance que ce que Dieu garde est bien gardé et placé sous la protection spéciale de la très-sainte Vierge. Cette

¹ Balbek n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade dont les huttes doivent contraster singulièrement avec les monuments voisins, monuments d'une magnificence architecturale au-dessus de toute description.

² La base de la principale atteint, suivant Malte-Brun, 232^m,84', et sa hauteur perpendiculaire, 153^m,96. Lorsqu'elle avait encore son revêtement de granit rouge, la base devait être de 255^m,29, et la hauteur de 176^m,78.

³ Poème de Saint Louis.

bonne et tendre mère nous a été fidèle, elle a guidé nos pas, écarté toute pierre, toute épine de notre chemin sur la terre de ses douleurs. Qu'elle en soit remerciée et bénie.

» Puisse-t-elle inspirer à de nombreux chrétiens le désir d'aller, sans crainte, adorer son divin fils à la crèche, au Calvaire, au saint sépulchre, dans tous ces lieux vénérés que les Francs, nos ancêtres, ont arrosés de leurs larmes et de leur sang.

» Les femmes ne sauraient être exclues d'un pèlerinage qui convient particulièrement à leur piété, dans les jours d'humiliation et de deuil que traversent à la fois la France et l'Église. Notre-Seigneur n'écouterait-il pas plus favorablement leurs supplications s'il les voyait s'élever du pied de cette croix où les saintes femmes se tenaient courageusement pendant les scènes sanglantes de la Passion ? pourrait-il leur refuser une pensée d'espérance près du sépulchre vide où il fit entendre à Madeleine la parole de la résurrection ? »

Qu'ajouter à de telles pensées si simplement et si noblement dites ? Une seule chose, c'est que l'ouvrage où elles sont exprimées est une bonne œuvre dans toutes les acceptions du mot. Pour le pèlerin, il sera un précieux itinéraire ; pour celui qui ne peut voir Jérusalem, il la lui fera connaître mieux que ne le ferait un plan ou un tableau, car il y a une vue du cœur que celle des yeux n'égalera jamais. Vendu, en outre, au profit des œuvres du Liban, il viendra en aide à ces saintes religieuses qui, sans autres ressources que leur travail et leur foi, font aimer Dieu et bénir la France.

Ce qui charme surtout en le lisant, c'est qu'on n'y trouve ni effort de pensée ni recherche de style. Tout y jaillit de source, de telle sorte que le récit n'est jamais aride, bien que le paysage le soit souvent. Autant enfin on est peu sensible aux émotions de commande qui marquent souvent les descriptions des lieux saints, autant on se sent touché, lorsque l'émotion n'est que le vif accent d'une belle âme.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE POITIERS, par le R. P. dom François Chamard, bénédictin de Ligugé, de la congrégation de France. Un vol. in 8°. — Dupré, à Poitiers, 1874.

Il s'est fait, surtout depuis un demi-siècle, une véritable révolution dans l'histoire ecclésiastique de la France. Tandis qu'autrefois, sous l'influence des préjugés jansénistes et des tendances gallicanes, les historiens semblaient prendre à tâche de diminuer l'antiquité de nos églises et d'éloigner le plus possible des temps apostoliques l'époque de leur fondation, aujourd'hui, l'on s'efforce partout de faire revivre les vieilles traditions, de montrer le flambeau de la foi illuminant de bonne heure la terre des Gaules, de rattacher nos premiers évêques à saint Pierre et à ses successeurs immédiats. Le retour universel des diocèses français à la liturgie romaine, la nécessité de faire approuver à Rome les légendes des saints locaux et les particularités anciennes du culte, a contraint d'étudier avec soin notre passé religieux : cette étude, on l'a faite avec l'esprit de critique sérieuse qui distingue souvent notre siècle, en même temps qu'avec une foi plus vive, une acceptation plus complète du merveilleux chrétien, que celle des écrivains qui nous ont immédiatement précédés.

Entre ceux qui ont contribué davantage à ce résultat, il faut citer avec justice les bénédictins de la nouvelle congrégation de France. C'est leur regretté fondateur, le savant et vénérable dom Guéranger, qui, dans ses ouvrages divers, dans ses luttes pour l'unité liturgique et pour l'autorité des souverains pontifes, donna à ce mouvement une vive et féconde impulsion. Sous sa direction, l'abbaye de So-

lesmes, puis celle de Ligugé, fille de la première, produisirent de nombreux et importants travaux, firent des découvertes multipliées et précieuses. Sans doute ces religieux n'ont pas été seuls à faire cette œuvre, mais ils y ont grandement contribué. Plus tard la postérité les louera comme ils le méritent, pour nous avoir aidés à briser enfin ce réseau d'erreurs que le protestantisme et le naturalisme avaient tissé avec tant de force et de solidité.

Le livre dont nous avons cité plus haut le titre, appartient à l'un de ces vaillants et infatigables champions de la vérité. Dom Chamard n'en est pas à faire ses preuves. Membre de ce monastère de Ligugé, qui, fondé par saint Martin de Tours et saint Hilaire de Poitiers, eut ses siècles de gloire avant de devenir un simple prieuré, et qui, fermé, profané, vendu par la Révolution, commence une vie nouvelle sous les meilleurs auspices, il a, soit dans des articles historiques publiés par diverses revues, soit dans certaines études particulières sur quelques saints ou quelques événements, contribué pour sa part, à réfuter plusieurs mensonges, à établir plusieurs vérités. Maintenant il commence un travail considérable. Il veut retracer toute l'histoire de cette Église de Poitiers, à laquelle il appartient au moins par le monastère où il est venu prendre une nouvelle naissance et chercher une nouvelle famille. Le volume aujourd'hui publié n'est que le premier de ceux qu'il se propose de consacrer à cette grande entreprise.

Ce travail doit intéresser vivement. D'abord, à nous lecteurs de la *Revue*, il nous parle de notre pays. Le diocèse de Poitiers, ayant pour limites les limites mêmes de l'ancienne cité des Pictones, c'est-à-dire la Loire au nord et la mer à l'ouest, a compris autrefois dans son étendue tout le diocèse de Luçon et une partie de ceux de Nantes et d'Angers, c'est-à-dire la Vendée tout entière. En outre, l'histoire des origines de ce diocèse est celle de l'un des épisodes les plus intéressants de la grande lutte soutenue par l'Église contre l'hérésie arienne. Saint Hilaire de Poitiers, cette colonne inébranlable de la vérité, ce tout-puissant athlète paraît partout à la première place, après que les Poitevins, saint Maximin et saint Paulin, évêques de Trèves, défenseurs héroïques de saint Athanase, ont

engagé résolument le combat dans les Gaules contre les sophismes de l'hérésie et les abus de la force.

A côté d'Hilaire, se montre son disciple et son ami, saint Martin de Tours, fondateur de Ligugé et de Marmoutiers, premier patriarche dans la France de cette vie religieuse qui devait enfanter tant de saints et tant de grands hommes. A ces principaux personnages s'en rattachent d'autres qui n'occupent pas dans les annales universelles de l'Église une place si importante, mais qui, dans les lieux où ils vécurent, ont par leurs exemples, leurs prédications, leur mort, gagné au Christ les âmes de leurs frères et sont encore l'objet d'un culte religieux. C'est saint Martial, l'un des 72 disciples, fondateur des Églises de Limoges, de Poitiers, de Bordeaux et de Mende; saint Domnin, martyr à l'âge de dix ans; saint Florent, apôtre du pays de Mauges; sainte Abra, dont saint Hilaire avait été le père avant son épiscopat, et qui, par lui consacrée à Jésus-Christ, mourut doucement entre ses bras.

Il faudrait pour faire connaître amplement ce livre en donner une longue analyse; mieux vaut y renvoyer le lecteur, en l'invitant fortement à ne pas négliger cette étude. Il en sera pleinement récompensé. L'érudition patiente qui ne recule devant aucune fatigue, le talent qui fait ressortir avec habileté ce que les recherches ont révélé, la critique réellement chrétienne, qui, tout en ne sacrifiant pas les droits de la vérité, ne se met pas en garde contre le miracle, l'amour filial, heureux de produire au grand jour les vertus d'un père bien-aimé, le sentiment sincèrement patriotique qui met en relief toutes les gloires des ancêtres, le sentiment exquis de la vertu chrétienne qui fait revivre de gracieuses et touchantes existences, fleurs cueillies par la main divine à l'ombre du cloître ou dans la solitude des forêts et des champs; voilà, en résumé, ce que *les Origines de l'Église de Poitiers* offriront à celui qui en fera la lecture.

Cependant, après avoir loué, je me crois obligé de formuler un reproche. Dom Chamard aime beaucoup son Poitou, c'est fort louable; mais il l'aime trop, c'est un tort. Pareil à ces bons moines du moyen âge qui s'en allaient prenant d'un côté, d'un autre, quelque insigne relique pour enrichir l'église de leur moultier, il va lui-même, gla-

nant, de ci, de là, quelques bons saints avec les vertus desquels il fait comme des bijoux pour orner la couronne de sa mère. Comme Nantais je proteste quand je le vois prendre de la sorte et saint Benoît de Massérac et saint Martin de Vertou. Sans doute le pays d'Herbauges dépendit autrefois du diocèse de Poitiers; mais de l'admission de ce fait incontestable à la fausseté des traditions anciennes de l'Église de Nantes, le chemin est long. Qu'il me soit permis de le dire nettement, les preuves données pour faire vivre saint Martin au IV^e siècle et lui enlever son caractère spécial de principal auxiliaire de saint Félix, me semblent, soit chacune en particulier soit toutes dans l'ensemble, vraiment insuffisantes, et elles sont trop discutables pour ébranler même la croyance qui nous a été transmise par nos pères, dont nos plus anciens monuments liturgiques montrent la perpétuité à travers les siècles.

Abbé P. TEULÉ.

SOUVENIRS. Poésies, par M. le C^{te} de Brayer. — Michel Lévy frères, Paris, 1875.

Ce petit volume, qui contient à peine un millier de vers, est l'œuvre d'un esprit délicat et désenchanté. M. de Brayer vient de mourir à trente deux ans, riche, et par suite entouré d'amis; pourtant la dernière strophe de son livre est un cri de haine contre le monde. Ce n'est pas sans raison que Fénelon disait: « Le cœur malade des mortels compte toujours pour rien ce qu'il a le plus désiré, dès qu'il le possède, et il est ingénieux pour se tourmenter sur ce qu'il ne possède pas encore. »

En lisant ces vingt pièces de vers si élégamment écrites, je songeais à certaines poésies de Casimir Delavigne et de Pierre Lebrun. Toutes ne sont pas d'égale valeur, mais le style en est toujours pur, souple, harmonieux, pénétré de sentiments exquis. M. de Brayer était encore plus artiste que poète. Son imagination semble avoir un peu manqué de fécondité. C'est l'amour qui fut sa muse, comme de tant d'autres; il lui a inspiré ses plus charmants tableaux. « Faites-moi

aimer, écrivait Châteaubriand, dans ses *Mémoires*, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de travers au milieu des froments de la Beauce; une fleur de sagette dans un marais; un petit cours d'eau dans un chemin; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche; un ciel humide, effumé; une mésange dans le jardin d'un presbytère; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. »

M. de Brayer avait voyagé en Orient. Il en a rapporté des images fraîches et brillantes qui lui ont servi à revêtir ses pensées. Je crois faire plaisir aux lecteurs de la *Revue* en citant presque en entier une des meilleures pièces de son recueil :

A Smyrne, il est un beau jardin,
Ombreux et calme, où le matin,
A l'heure où l'aube diaphane
Estompe le ciel de carmin,
J'allais m'asseoir sous un platane,
Arbre immense, vainqueur du temps,
Et qui, trente fois séculaire,
Prêta, dit-on, au vieil Homère
L'abri de ses rameaux naissants.

C'est là que jadis souveraine,
Le front couronné de verveine,
De myrtes et de fleurs des champs,
Dans son temple où brûle l'encens,
Régnaît Vénus Ionienne,
Et la troupe des amoureux
Vensait, chaque saison nouvelle,
Immoler une tourterelle
A la déesse de ces lieux.

Or donc, admirez le prodige!
Ou ne retrouve plus vestige
Des marbres du parvis sacré;

Le temps, bizarre en ses caprices,
A pour jamais dénaturé
L'autel témoin des sacrifices,
Mais il a respecté toujours
La statue aux chastes contours
De la déesse des Amours.

Deux belles sources murmurantes
Près de l'arbre, dans le jardin,
Forment un clair et frais bassin;
Le bambou, les vertes acanthes,
Le laurier-rose, le jasmin,
S'inclinent sur ses eaux dormantes,
Où la folle brise au hasard
Promène les feuilles flottantes
Et les fleurs d'or du nénuphar.

Tout au fond Vénus est couchée
Sur le sable, dans les roseaux;
Près d'elle, doucement penchée,
S'épanouit la fleur des eaux;
Le soleil, tamisé par l'onde,
Prête une vague teinte blonde
Aux longs rouleaux de ses cheveux;
On dirait que Phébus encore
Vient sur ce beau front qu'il colore
Déposer le baiser des Dieux.
Le moindre souffle de la brise
Trouble son image indécise,
Elle rêve, et de ses grands yeux
Remplis de tristesse éternelle,
Elle voit s'enfuir devant elle
Les siècles dans l'azur des cieux!

M. de Brayer a imité heureusement deux petits chefs-d'œuvre d'Anacréon, *un Vau* et *l'Amour piqué*. Il me paraît avoir moins réussi en essayant de s'inspirer de la Bible, dans une pièce assez étendue, *les Aigles de Tyr*.

La mort de ce jeune poète est une perte véritable pour les lettres. Son nom restera entouré d'un doux éclat parmi ceux des artistes qui ont honoré la Vendée, son pays d'adoption.

JOSEPH ROUSSE.

HISTOIRE DE SAINT PIERRE, PRINCE DES APÔTRES ET PREMIER PAPE, par M. l'abbé Janvier, doyen de l'Église métropolitaine de Tours. — Tours, Mame, 1875. In-8° de xvi-384 pages. Prix : 4 fr. 50.

« Après Jésus-Christ et la Vierge Marie, saint Pierre est sans contredit la plus grande figure historique de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il résume et réunit en lui toutes les vertus et toutes les gloires des patriarches et des prophètes ¹. »

C'est avec cette hauteur de vue que le nouvel historien de saint Pierre entre en matière. Ce début promet, on le conçoit sans peine, une œuvre sérieuse, longuement étudiée et méditée, digne en un mot du grave sujet qu'elle a pour objet. Déjà saint Paul et saint Jean avaient trouvé leurs biographes dans les rangs de notre clergé français contemporain ². Il était juste que le chef du Collège apostolique ne fût pas traité avec moins d'égards. Mais faire connaître successivement et avec les développements nécessaires le *disciple privilégié* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le *prince des apôtres*, l'*évêque de Rome*, le *plus grand des martyrs* ³, n'était pas une tâche sans labeur, une entreprise de courte durée et de facile exécution.

Or M. l'abbé Janvier a su remplir cette tâche avec talent, il a su mener à bonne fin une telle entreprise. Ce n'est pas cependant qu'il ait eu la prétention d'écrire ce qu'on appelle un livre savant. Son but était tout autre; il était uniquement d'édifier en instruisant: aussi a-t-il eu soin de laisser de côté toutes les discussions théologiques, scripturaires et autres, qui s'offraient à lui presque à chaque pas. Il se contente à bon droit de les résumer et de les résoudre d'un mot, mais ses solutions sont toujours claires, empruntées aux auteurs les plus dignes de faire autorité.

Je viens d'indiquer plus haut comment l'ouvrage se trouve tout naturellement divisé en quatre livres. Il serait inutile de vouloir l'analyser plus longuement. Disons plutôt que l'auteur sait se montrer tour à tour profond théologien, archéologue également versé

¹ Histoire de saint Pierre, début de l'avant-propos.

² MM. Vidal et Bannard, etc.

³ Ces quatre titres résument tout le livre de M. Janvier, et en font le partage.

dans la connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'antiquité profane, auteur mystique du premier mérite. Ces rares qualités sont encore rehaussées par les charmes d'un style où la simplicité et la concision s'unissent à l'élégance et à la clarté.

Il serait à désirer, si je ne me trompe, que la maison Mame et ses rivales de Paris, et de quelques autres villes de France, qui se dévouent avec tant de zèle à la propagation des bons livres, n'eussent jamais mis entre les mains de la jeunesse chrétienne que des ouvrages de ce genre. La piété et le bon goût y auraient également gagné.

DOM F. PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Congrès de l'Association bretonne à Guingamp. — II. Inauguration de la statue de Châteaubriand à Saint-Malo. — III. Mgr Godefroy Saint-Marc, archevêque de Rennes, promu au cardinalat. — La cinquantaine de M. l'abbé Dalin.

I

L'Association bretonne a tenu à Guingamp, du 29 août au 5 septembre, son troisième congrès annuel depuis sa résurrection, et toutes les lettres que nous avons reçues des Côtes-du-Nord sont unanimes à constater le succès de plus en plus croissant de ces assises, fécondes en résultats pratiques. Nous avons eu réellement, écrit l'un des membres les plus autorisés de l'Association, « un merveilleux congrès. » Le trop rapide résumé des travaux qu'il nous est permis d'offrir aux lecteurs de la *Revue* montrera que cette appréciation n'est pas exagérée.

Le dimanche soir, 29 août, la séance solennelle d'inauguration eut lieu dans la salle de l'asile Amboise, la plus grande de Guingamp. M. le vicomte de Jouvenel, préfet du département, M. le vicomte Decazes, sous-préfet de Guingamp, M. Robert Surcouf, sous-préfet de Lannion, M. Ollivier, conseiller-général et maire de la ville, siégeaient au bureau avec les membres de la direction ; et dans la foule qui se pressait devant eux, on remarquait un grand nombre de notabilités bretonnes : députés, conseillers généraux, agriculteurs, poètes, savants ou érudits, heureux de se retrouver encore une fois à cette fête de famille. M. Louis de Kerjégu, directeur de la section d'agriculture, ouvrit la séance par un discours remarquable, dans lequel, après avoir déploré l'absence de M. Rieffel, retenu à Grand-Jouan par une sérieuse maladie, il a proclamé l'Association bretonne « une œuvre d'apaisement, de rapprochement des esprits, des cœurs et de toutes les forces vives du pays, pour justifier, une fois de plus, cette grande vérité : *l'union fait la force.* »

Déjà, Messieurs, vos pensées ont remonté à l'origine (1428) de l'institution municipale de cette cité, la plus ancienne des communautés de ville bretonnes, et vous

vous rappelez la patriotique devise de la frérie blanche, patriotique parce qu'elle s'inspirait de l'esprit chrétien : — *Un triple câble n'est pas facile à rompre.* Ah ! bénie, respectée, aimée soit la mémoire de la vieille association qui, comme l'a exprimé excellemment un fils de Guingamp, notre savant collègue, M. Ropartz, dans son beau livre sur sa ville natale, voulait que les membres de chacun des trois Ordres vissent dans les membres des deux autres, non-seulement des compatriotes, mais des frères, ce qui était la plus haute inspiration du patriotisme fécondé par la Religion !...

Le pays nous attend, Messieurs, a dit M. de Kerjégu en terminant ; unissons donc nos efforts, savants, propriétaires et fermiers, car l'avenir de la France abattue appartient à l'association éclairée, guidée par une instruction saine et s'appuyant sur une force morale que seule la Foi chrétienne peut rendre bienfaisante et durable.

Après une élégante réponse, dans laquelle M. le préfet a exprimé ses meilleurs souhaits de bienvenue au congrès et convié à leur grande mission les agriculteurs et les archéologues, M. le vicomte de Champagny, secrétaire général, rendant compte à l'assemblée de ce qui s'est passé de saillant pour l'Association depuis le congrès précédent, a parlé du progrès de notre agriculture et des modèles féconds que nous offrent les sociétés agricoles anglaises.

L'année de l'Association bretonne, a-t-il dit, se résume dans ce grand fait dont le concours de Guingamp va nous présenter la synthèse et le corollaire, dans l'union des comices avec l'appui du département des Côtes-du-Nord et de la ville de Guingamp, à notre appel et sous notre bannière, pour organiser ici un concours digne des principales industries culturelles de ce beau département : concours de la culture et de la préparation des textiles ; concours de l'élevage bovin et par dessus tout de l'industrie chevaline, si active sur nos côtes pour la production du cheval de gros trait, du camionneur fort et puissant, si active aussi dans notre montagne pour l'élevage du cheval de selle, aux allures rapides, au tempérament énergique et résistant.

Messieurs, lorsque je vois se produire près de moi un fait du genre de celui dont je viens de vous parler, une même idée arriver à grouper autour d'elle trente Comices ou Sociétés qui viennent, au prix de sérieux sacrifices, donner la main à notre vieille Association bretonne, et l'aider à réaliser la pensée émanée d'elle, il me revient au souvenir cette vieille histoire du faisceau de flèches, que des hommes robustes, dans toute la vigueur de l'âge, s'efforçaient de briser sans pouvoir y réussir ; un vieillard débile délie le faisceau, prend les flèches une à une et les brise sans peine ; la flèche isolée se rompt ; la force est dans le faisceau. Eh bien, lorsque dans notre France, si déchirée par d'anciennes et funestes divisions, je vois sur un point le faisceau se former ; lorsque je sens se serrer autour de cette âme, qui est la pensée agricole, tous les sentiments vrais de patriotisme et toutes les bonnes volontés, alors je me prends à espérer qu'un jour, peut-être, ce que nous avons entrepris, et ce que nous accomplissons ici ensemble s'étendra à une sphère plus générale et plus haute,

et qu'alors il sera donné à notre bien-aimé pays de revoir des jours de puissance et de grandeur, parce que notre nation sera redevenue le faisceau uni et que là est la force.

Tous les jours nous entendons parler de l'agriculture anglaise, des immenses progrès qu'elle a faits depuis un siècle, de sa richesse, de l'aisance de ses campagnes. Elle l'a dû aux réunions des *Tontes de Holkham* et du *club de Smithfield*. La Bretagne devra les mêmes progrès à l'Association bretonne!!!

Et, dans une longue étude, savamment développée, M. de Champagny a montré comment, sous l'active influence de lord Leicester et de lord Spencer, l'Angleterre avait pu, par l'enseignement quotidien de ses deux principales associations agricoles, arriver aux grands résultats qui font aujourd'hui l'admiration de tous les pays voisins. Puis, rapporte le chroniqueur de l'*Indépendance bretonne*, M. du Breil de Pontbriand est apparu à la tribune pour exposer l'état financier de l'Association. Il a cherché ce petit bilan dans toutes ses poches, et... n'a rien trouvé. Mais l'orateur a su admirablement remédier à cette omission, en disant à l'auditoire que cet oubli involontaire était fort heureux, parce que le compte rendu financier serait trop terne après les chaleureux discours qu'on venait d'entendre. Le trésorier a su mettre les rieurs de son côté, comme il sait le faire pour les cotisations.

Enfin, notre collaborateur et ami, M. Ropartz, secrétaire de la section d'Archéologie, a dignement terminé la séance en prononçant l'oraison funèbre de M. Aymar de Blois, président de la section, dont nous avons annoncé la mort et retracé les travaux il y a quelque temps. M. Ropartz a trouvé des paroles simples, nobles, émuës, sympathiques en même temps qu'élevées, pour retracer comme elle le méritait la mémoire de cet homme de bien. Des applaudissements unanimes et souvent répétés lui ont prouvé quel écho de tels sentiments trouvaient dans l'assistance: nous en détruirions l'effet en ne donnant ici que des fragments de ce discours qu'on ne tardera pas à lire *in extenso* dans les mémoires de l'Association.

Le lendemain, 30 août, à dix heures du matin, messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée par M^r David dans la pittoresque église de Notre-Dame, magnifiquement décorée, aux armes de tous les évêques de Bretagne. Pendant la messe on a entendu un remarquable *oratorio* dont les paroles sont de M. Ropartz et la musique de M. Thielemans, maître de chapelle à Guingamp. Cette œuvre a produit un effet si saisissant, ainsi qu'un vieux cantique du Père Montfort adapté à la messe et harmonisé par le même M. Thielemans, que l'éminent compositeur nantais, M. Bourgault-Ducoudray, qui était présent, est parti avec l'idée bien arrêtée de parvenir à joindre désormais une section artistique à la section d'Archéologie.

Ce serait une excellente chose, à condition que la musique, toute de composition bretonne, ne tende pas à prendre une place trop absorbante et ne prétende qu'à une ou deux séances spéciales.

M^r David a prononcé, pendant la messe, une allocution entraînante, sur ce thème: *Filios Dei qui erant dispersi congregare in unum*. (Joan. II.) « Travaillez donc, Messieurs, a-t-il ajouté, à éclairer de plus en plus notre pays. Tout ce qu'il y a de vrai, de bon, de généreux dans notre siècle, prenons-le, pour mieux nous garantir de ses erreurs et de ses maux... » Puis, après un banquet qui réunissait les principaux membres de l'Association chez M. Galerne, curé de Guingamp, on a procédé à l'élection des dignitaires du Congrès. On a acclamé présidents d'honneur: M^r David, M. le préfet, M. de Foisboissel, député des Côtes-du-Nord, M. Duval, président du conseil général, le sous-préfet, le maire, MM. le marquis de Saint-Pierre, président du comité linier, et Le Gorrec, président du comice central des comices de l'arrondissement; — puis, pour la section d'agriculture: — Président, M. le comte de Trévenenc, député des Côtes-du-Nord; vice-présidents: MM. le prince de Lucinge, Pradal, marquis de Châteauneuf, comte de Carné; secrétaires: MM. Bahezre de Lanlay, comte de Roscoat, Kersanté, de la Bintinaye, Arnould, de Nouel, et Legallie de Kerizouët, — et pour la section d'archéologie: — Président, M. de Kerdrel, député du Morbihan, vice-président de l'Assemblée nationale; vice-présidents: MM. de la Borderie, Gaultier du Mottay, P. Hoguet, Audran et comte de Guerdauid; et secrétaires: MM. l'abbé Lemée, Louis d'Estampes, de Taillard, de Bézilal, et l'abbé Maréchal.

Le soir, séance publique, à laquelle les habitants de Guingamp et les étrangers membres de l'Association ont assisté en foule compacte. La salle était située dans une vieille tour du beau château, bâti par le prince qui devint le duc Pierre II et la bienheureuse Françoise d'Amboise, sa femme, et que la politique de Richelieu fit raser au commencement du XVII^e siècle. C'est aujourd'hui la salle d'asile, et les religieuses de la Sagesse, qui ont leur pieux établissement au château, l'avaient fait préparer avec un dévouement et un goût exquis. La séance s'est ouverte par la lecture d'un travail de M. l'abbé Maréchal, professeur au collège de Guingamp, sur la signification et l'usage des monuments dits *druidiques*. Les conclusions de M. l'abbé Maréchal, qui veut voir partout des autels et s'appuie sur les écrivains de la fin du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle, ont été savamment combattues par M. Lallemand, qui a spirituellement et intelligemment résumé tous les travaux spéciaux et si étendus, nous allions dire si classiques, de la Société Polymathique du Morbihan. Là-dessus, grande perplexité de l'auditoire, qui se deman-

avait quelle opinion il devait adopter en présence de deux sentiments aussi contradictoires, et n'a peut-être pas été complètement rassuré par une saillie, plus ou moins hasardée, du très-spirituel président, M. de Kerdrel, qui a conclu en disant que sans doute il n'y avait pas d'autel sans tombeau ni de tombeau sans autel. *Quod erat demonstrandum*, pensera-t-on. Non pas, car, en séance de section, la discussion a recommencé le lendemain de plus belle, et l'on pense bien qu'avec des jouteurs de la taille de M^{gr} David, de M. Gaultier du Mottay et consorts, il n'était pas facile d'avoir le dernier mot.

Le congrès avait bien inauguré ses travaux : nous n'avons pas le loisir ici de nous étendre longuement sur toutes les études remarquables qui ont été produites dans les deux sections ; mais nous signalerons du moins les principales.

A la section d'Agriculture, la journée du mardi 1^{er} septembre se passa à discuter à fond la question des engrais, l'un des sujets agricoles les plus importants pour nos contrées. M. Kersanté, dans un rapport sur les engrais naturels, demandait une instruction plus générale et plus active pour combattre l'insouciance de nos cultivateurs. M. de Kerjégu était d'avis de simplifier le plus possible les recommandations adressées aux gens de la campagne ; puis MM. de la Morvonnais, de Champagny, Ameline et Courtois, ayant introduit la question des engrais artificiels, la discussion a été aussi complète que possible. Le mémoire de M. Courtois a obtenu une médaille d'or, et nous citerons encore, après une étude de M. Kersanté sur les vices rédhitoires, principalement en matière de ventes de chevaux, les mémoires suivants couronnés par le congrès : de M. Bourel-Roncière, sur diverses questions linières (médaille d'argent) ; de M. Limon, sur la culture des rutabagas (médaille de bronze) ; de M. l'abbé Tostivint, sur la fabrication du cidre, (médaille de bronze) ; de M. Le Bihan, de Brest, pour ses travaux horticoles (médaille d'or). Un concours général d'agriculture et des concours spéciaux hippique et linier avaient été annexés au congrès : le concours hippique a été fort brillant et nous devons citer ici les noms des éleveurs à qui ont été décernées ses deux grandes primes d'honneur : M. Le Floch, de Quimper-Guézennec, pour les mâles ; M. Bihan, de Plougoum, pour les femelles.

Mais nous avons hâte d'arriver aux travaux de la section d'Archéologie, dont nous trouvons un excellent résumé dans une note adressée au *Journal de Rennes*, par une des plumes les plus distinguées du congrès. Nous emprunterons à cette note ses principales observations.

Le mardi 1^{er} septembre, M. Gaultier du Mottay, président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, a présenté une sorte de statistique mégalithique de l'arrondissement de Guingamp, avec une carte annotée.

M. Ropartz, au nom de la direction, a demandé que cette carte, complétée par M. du Mottay pour l'indication des monuments gallo-romains et du moyen âge, fût publiée dans le prochain bulletin et servit de type à une carte monumentale de toute la Bretagne, dont l'Association doterait ainsi successivement la province entière. Ce vœu a été unanimement approuvé par toute la réunion.

La séance de mardi soir a été presque entièrement remplie par une causerie excellente de M. de la Borderie, qui, puisant dans le travail si neuf et si intéressant qu'il a entrepris sur Noël du Fail, nous a montré dans les œuvres de cet écrivain la peinture exacte et singulièrement intéressante de la vie rurale au XVI^e siècle en Bretagne. Les *Contes d'Eutrapel* et les *Propos rustiques*, ainsi commentés, deviennent un livre tout breton et tout vivant. M. de la Borderie a eu un tel succès, que la publication de son travail sur Noël du Fail devient pour lui une obligation à courte échéance. Après M. de la Borderie, un débotant, presque un enfant, M. Yves Ropartz a lu un poème sur *Sant Yan ar Bis, Saint-Jean-du-Doigt*. La muse de M. Yves Ropartz est toute bretonne ; l'assemblée l'a accueillie avec des applaudissements répétés, et M. de Kerdrel a chaleureusement remercié, au nom de l'Association bretonne, M. Ropartz d'avoir si bien répondu à l'appel que la direction a fait souvent et fait de nouveau, plus pressant que jamais, aux jeunes Bretons.

A la séance particulière de mercredi, M. l'abbé Guillotin de Corson a présenté à l'Association bretonne le plan et le premier chapitre du grand travail dont il s'occupe actuellement, et qui aura pour titre : *Pouillé historique de l'archidiocèse de Rennes*. Cette communication a été accueillie avec beaucoup de faveur ; mais M. Lallemand a émis des doutes sur les assertions de M. Faillon, relativement aux origines apostoliques du christianisme dans les Gaules, que M. de Corson semble avoir trop absolument adoptées. Puis, M. de Taillard, l'un des secrétaires, a ensuite donné lecture d'un travail de M. Kerviler à propos d'un crâne humain très-ancien, trouvé tout récemment à sept mètres de profondeur, dans les fouilles du port de Saint-Nazaire. M. Kerviler, qui n'a pu se rendre à Guingamp, avait aussi envoyé une note sur l'ouvrage dernièrement publié par M. du Bouëtiez de Kerorguen, sous ce titre : *Recherches sur les Etats de Bretagne. La tenue de 1736*. Les sentiments de M. Kerviler sur ce livre important sont unanimement partagés par l'assemblée, qui rend pleine justice au travail si désintéressé de l'auteur des *Recherches*.

Point de séance mercredi soir. M. le sous-préfet de Guingamp réunissait dans ses salons et faisait entendre, après un concert excellent, la remarquable cantate intitulée les *Deux Breagnes*, dans lesquelles MM. Thielemaas et Ropartz ont voulu réunir un certain nombre d'airs gallois

et bretons. Cette œuvre a été, comme la messe, exécutée avec un ensemble parfait, sous l'habile direction de M. Henry, maître de chapelle de la métropole de Rennes. La section d'archéologie pouvait, sans déroger, mettre au nombre de ses séances la soirée consacrée à l'audition de cette musique nationale.

Les matinées du mercredi et du jeudi ont été employées à deux excursions. Dans la première, l'Association a visité la partie sud du château et des murs, la petite rue et les ruines du moulin qui constituaient jadis le fief des *Nobles Bourgeois* de Guingamp; puis les ruines de l'abbaye de Sainte-Croix, et enfin la chapelle de Grâces, aujourd'hui paroisse, où furent transportés, après les guerres de la Ligue, les reliques de Charles de Blois et le couvent des Franciscains. La seconde excursion comprenait la partie nord de l'enceinte fortifiée, les aqueducs de la Fontaine, la chapelle de Saint-Léonard, et enfin la collection si riche et si curieuse de vieux meubles bretons réunis par M. le marquis de Kerouartz au château des Salles. Dans l'après-midi de ce même jour, l'Association a visité en détail l'église Notre-Dame de Guingamp.

A la première séance du jeudi, M. Ropartz a donné communication d'un catalogue des ouvrages de *Jurisprudence bretonne*, rédigé par feu M. le comte Corbière. Ce catalogue, annoté et complété par M. Ropartz, et qui rentre absolument dans le programme dressé l'an dernier, au Congrès de Vannes, par M. René Kerviler, pour arriver à la constitution d'une *Bibliographie bretonne*, a été accueilli avec un vif intérêt; puis M. de la Borderie a exposé la portée et l'intérêt du catalogue d'archives relatives à l'*Intendance de Bretagne*, dressé par M. Quesnel, archiviste à Rennes; et le soir, M. Ropartz a donné lecture d'un mémoire de dom Plaine, bénédictin breton, sur le projet de publication des actes originaux des saints de Bretagne, conservés dans les portefeuilles des Elancs-Manteaux, ou édités déjà dans les grandes collections d'hagiographie. Ce projet, qui a reçu l'adhésion et la haute approbation de M^r l'archevêque de Rennes et de NN. SS. les évêques de Nantes, de Vannes de Quimper et de Saint-Brieuc, est complètement en voie d'exécution. Un comité, composé de D. Plaine, de l'abbé Chauffier, de MM. de la Borderie et Ropartz, s'est constitué depuis le Congrès de Vannes, et la sympathie hautement témoignée de l'*Association bretonne* met réellement cet important ouvrage au premier rang de nos publications nationales. M. du Laurens de la Barre a ensuite lu un conte breton, fidèlement reproduit, et avec le caractère topique que M. du Laurens sait toujours donner à ses récits.

La matinée de vendredi a été remplie par une communication de M. Gaultier du Mottay sur les inscriptions d'origine romaine ou gallo-romaine recueillies par lui dans le département des Côtes-du-Nord; et

par les vifs débats qu'a soulevés M. du Cleuzien en parlant de la découverte faite à Quintin d'un livre rarissime, surtout par sa date et par son lieu d'impression. Il paraît, déception cruelle pour l'archéologue bénédictin de la Cornouaille, qu'à Vitré, à Rennes et à Saint-Brieuc, il en existe plusieurs autres exemplaires. Le soir, M. Ropartz a communiqué à la réunion un long fragment de son travail sur la famille Descartes en Bretagne. La biographie de cette famille, à laquelle René Descartes a donné une si grande notoriété, s'étend de 1586 à 1730 et comprend toutes les grandes époques parlementaires, la Ligue, la Fronde, la révolte du Papier timbré, la conspiration de Pontcallec. C'est dans les registres du Parlement de Bretagne et dans les archives privées de la Maison Descartes, que M. Ropartz a puisé les documents inédits qui ont servi de base à ce travail, dont l'assemblée a pu apprécier l'intérêt par les fragments que M. Ropartz a lus et par les renseignements sommaires qu'il a oralement donnés sur les divers membres de la famille Descartes.

Il n'y a point eu, samedi, de séance archéologique du matin. On a procédé, en séance générale, aux élections pour compléter la direction et remplacer M. de Blois, élu jadis président au congrès de Quimper. Donnant tort une seconde fois au proverbe qui prétend que nul n'est prophète en son pays, la section a élu à l'unanimité un enfant de Guingamp, notre excellent collaborateur, M. Ropartz, président de la section; et M. P. Huguet, secrétaire général de la société d'Emulation des Côtes-du-Nord, a été élu secrétaire pour remplacer M. Ropartz.

Le soir, M. du Laurens de la Barre a bien voulu donner lecture d'une légende sur sainte Thwina, recueillie par M. Luzel; puis d'un travail très-remarquable de D. Plaine sur la bataille de la Roche-Derrien, et la prise par les Anglais de la personne de Charles de Blois. M. Audran a fait connaître la biographie inédite d'une demoiselle de Kerouartz, fondatrice des Ursulines de Quimperlé; et M. de Kerdrel a clos la session archéologique en remerciant les Anglais, et principalement sir Mac Culoff, délégué de Guernesey, qui s'était montré si fidèle aux séances d'archéologie, puis les nombreux habitants de Guingamp, qui par leur concours empressé avaient donné à toutes ses séances un intérêt si considérable.

Le lundi matin, un grand nombre de membres de la section d'Archéologie se joignaient aux membres de la section d'Agriculture pour accompagner à Jersey et à Guernesey sur l'avis à vapeur l'*Averne*, gracieusement mis à la disposition de l'Association par M. le ministre de la marine, les délégués que Guernesey avait pu seule envoyer à Guingamp, et pour remercier les invités de Jersey des excuses si sympathiques qu'ils avaient fait tenir à la direction. Ils ont rapporté de leur voyage le plus durable souvenir de la réception cordiale qui leur a été faite et la promesse que l'an

prochain les éminents agriculteurs et les savants archéologues des deux îles se feraient une fête de se rendre au milieu de l'Association bretonne, pour lui apporter à la fois les enseignements d'une culture très-similaire et les témoignages d'une union nationale dont, comme nous, ils sentent tout le prix.

Le dimanche 5 septembre, avait eu lieu la clôture du congrès par la distribution des prix aux lauréats des concours sur la place du Vally. M. de Tréveneuc et M. de Jouvenel y prononcèrent deux discours fort applaudis, et les membres de l'Association se séparèrent en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine, à Vitré ou à Redon.

II

Pendant que l'Association bretonne distribuait ses récompenses sur la grande place de Guingamp, une députation, nommée dans l'une des premières séances et composée de MM. de la Borderie, de Boisboissel, Ropartz, Robert Surcouf, d'Estampes et Ameline, assistait en son nom à l'inauguration de la statue de Châteaubriand à Saint-Malo, et s'associait ainsi à l'hommage rendu à la mémoire de l'illustre auteur du *Génie du christianisme*. Tous les journaux de Paris et des provinces ont publié des comptes rendus fort détaillés de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes qui ont eu lieu à cette occasion; aussi ne chercherons nous pas ici à donner une relation complète qui ne ferait que répéter ce que tous nos lecteurs ont sans doute déjà lu. Nous nous bornerons donc à signaler les incidents les moins connus, ou dont la physionomie s'est montrée plus spécialement bretonne.

On sait que la municipalité de Saint-Malo avait admirablement préparé cette inauguration solennelle, et qu'elle a célébré dignement la mémoire de ce maître qui avait l'âme d'un preux et la plume d'un grand poète. On sait que, le dimanche 5 septembre, après une messe célébrée par M. le curé de Saint-Malo, dans l'antique cathédrale, un pompeux cortège se dirigea vers la place Châteaubriand, devant la maison où est né l'immortel auteur des *Martyrs*. Le voile de la statue sculptée par M. Aimé Millet est tombé au moment où la musique municipale interprétait la touchante romance :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance,

et l'on découvrit, au milieu de braves enthousiastes, cette statue aux lignes magistrales, représentant Châteaubriand assis sur des rochers, écrivant le *Génie du christianisme*, et dont la physionomie, d'une ressem-

blance frappante, est imprégnée de la rêverie et de la tristesse qui régnaient si souvent sur ce front inspiré. Puis M. le maire de Saint-Malo, au nom de ses concitoyens, M. Camille Doucet, au nom de l'Académie française, M. le duc de Noailles, comme successeur de Châteaubriand au palais Mazarin, M. Paul Féval, au nom de la Société des gens de lettres, ont prononcé des discours dont tous les échos de la province ont retenti, suivis de l'ode de M. Maury, dernièrement couronnée aux Jeux floraux. Nous ne comprenons guère comment M. Doucet a pu trouver le moyen de nommer Voltaire parmi les grands hommes dont s'est rapproché Châteaubriand, et surtout comment il a pu essayer de justifier cette assertion téméraire. M. Doucet n'est pas Breton, et c'est une faute de tact que n'a point commise un autre académicien, M. Caro, un vrai Breton celui-là, qui, le soir, au milieu des nombreux toasts portés pendant le banquet offert par la ville à toutes les notabilités présentes, a prononcé un éloquent appel au génie de la Bretagne, qu'on ne nous pardonnerait point de ne pas reproduire tout entier :

Merci, Messieurs, du toast porté en des termes si gracieux à l'Académie française et des sentiments de vive adhésion que cette brillante assemblée a si chaleureusement manifestés.

J'ai l'honneur de vous en remercier, au nom de l'Académie dont je me trouve être ce soir, par une faveur qui me rend confus, l'interprète momentané. Breton, d'origine et de cœur, je suis heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de mes compatriotes, et je compterai parmi les heures fortunées de ma vie celle qui m'a réuni à vous pour cette solennité chère à la France et particulièrement à la Bretagne.

La France et la Bretagne ! Ces deux patriotismes ne se nuisent pas, bien au contraire; ils s'excitent, se soutiennent l'un l'autre, ils travaillent au même but. Et c'est d'un cœur bien français que je porte un toast au génie de la Bretagne, à ce génie qui, tout en contribuant à la gloire de la France, a gardé sa physionomie et comme son accent personnel dans le concert et la puissante harmonie des intelligences et des forces par lesquelles s'est fondée la grandeur de la mère-patrie, par lesquelles se soutient, même aux jours d'épreuve, son indestructible espoir.

Oui ! au génie de la Bretagne, personnifié tant de fois et avec tant d'éclat dans cette énergique et vieille cité de Saint-Malo !

Au génie de la Bretagne, à cet esprit amoureux du merveilleux et de l'aventure, esprit poétique et chevaleresque, que les enfants de cette noble terre ont porté dans tous les temps, à travers la France et le monde; l'esprit même de la race celtique avec son imagination puissante, ses passions énergiques, sa tristesse et sa fierté.

Tel déjà se montrait ce génie dans les temps anciens, quand Eudore rencontra sur les rochers armoricains la vierge de l'île de Sayn, portant au front la couronne de verveine, et à la ceinture, la faucille d'or. Et déjà se préparaient les éléments et les matériaux de la religion nouvelle dans cette race neuve, altière et pour ainsi dire sacerdotale, digne de ce grand rôle, par sa foi à l'invisible et à la vie future, par la virginité de sa forte sève, restée étrangère au sang des autres peuples, et comme pure de tout contact. Velléda meurt pour avoir oublié cette loi de sa race.

Tel il se montra encore, ce génie breton, dans les siècles lointains du moyen âge, quand il se créait à lui-même une histoire de merveilles, vivant d'une vie toute poétique avec les bardes, ces Homères populaires, qui recommençaient dans un chant éternel le cycle d'Arthur et célébraient à l'envi les chevaliers de la Table-Ronde à la recherche du Saint-Graal. Image poétique et touchante de cette poursuite passionnée de l'inconnu, de cette tentation du lointain, du chimérique même et de l'impossible, l'un des traits les plus expressifs de la race bretonne à travers les âges.

C'est le même génie qui, plus tard, en des temps plus positifs, à une époque où la terre, mieux connue, cessait d'être un monde enchanté, où le réel, qui est merveilleux aussi, remplaçait le merveilleux de la légende, s'élançait de votre port avec Jacques Cartier, l'intrépide marin, et trouvait avec lui cette France d'au delà les mers, le Canada, cette terre regrettée qui, pendant des siècles, s'appellera la Nouvelle-France.

C'est lui encore qui réalisait sous une forme moderne l'instinct et le sentiment chevaleresque, produisant au grand jour de l'histoire l'héroïsme de Duguay-Trouin et celui de Robert Surcouf!

C'est lui enfin, ce génie de la Bretagne, qui, concentrant tous ces rêves, tous ces instincts, toutes ces idées dans un grand esprit, les réunissant comme dans une expression suprême, suscita et créa Châteaubriand.

Dans quel type le caractère de la race fut-il plus fortement accentué? Vous l'avez vu ce matin reparaitre, vous l'avez admirée dans le bronze ciselé par un maître, cette tête pensive et fière. On vous l'a dépeint, en même temps, ce génie orange et tourmenté, doué pourtant d'une sympathie irrésistible; on vous l'a dépeint avec une grâce et une force qui devraient me conseiller le silence. Mais puis-je ne pas dire en passant à quel point cette âme a reçu et porte profondément gravée l'empreinte de son pays? N'est-ce pas, à sa manière, un conquérant aventureux comme les marins, ses ancêtres et les vôtres, ce voyageur de vingt-cinq ans, qui part à la recherche de je ne sais quel passage inconnu au nord-ouest de l'Amérique? Il ne trouve pas le passage qu'il a cherché. Mais dans l'Océan parcouru, dans l'Amérique explorée à travers les dernières tribus sauvages, il découvre une poésie d'expression, toute une littérature qui datera de lui et qui portera son nom.

N'est-il pas bien aussi, à sa manière, un héros de sa race, de la vôtre, celui qui combattit, à visage découvert et le front haut, l'esprit de l'Encyclopédie, survivant au dernier siècle dans son ironie et dans ses haines? Il fallait alors, croyez-le bien, pour oser cela, quelque chose d'héroïque dans le cœur et dans le talent. Mais aussi quel succès! Quel prodigieux mouvement d'opinion et d'émotion! Le *Génie du Christianisme* a reconstitué par l'éloquence et la poésie deux grandes choses: dans l'âme des contemporains le sentiment de la foi, dans les mœurs publiques le respect de cette foi renouvelée avec un si grand éclat.

Chevalier breton, Châteaubriand ne l'est-il pas par le culte délicat de la femme honorée dans toutes ses œuvres, consacrée par ces types immortels, Cymodoécé, Amélie, Atala? Ne l'est-il pas aussi par le sentiment raffiné de l'honneur? Son style est vraiment de race noble; il porte, comme il le dit lui-même d'un de ses héros, l'éperon d'or, la marque de la chevalerie. Il y a dans ses veines une goutte du sang du roi Arthur; lui aussi, n'en doutez pas, s'est assis à la Table-Ronde. — Mais il

faut bien l'avouer, ce n'est pas un de ces chevaliers privilégiés qui restaient invulnérables dans les combats. Il a été atteint lui-même, à quelque défaut de son armure, de cet esprit du siècle contre lequel il a si vaillamment lutté. Il n'est pas sorti sain et sauf de ces redoutables étreintes, et il porte au fond de sa poitrine l'orgueilleuse et secrète blessure qui ne veut pas guérir.

Mais alors même qu'il est René, quand il est « tourmenté et possédé par le démon de son cœur », même dans ce que son génie a d'étrange et d'excessif, n'est-il pas bien encore de sa race, et quand il s'écrie: « Orages désirés, levez-vous! » ne vous semble-t-il pas que vous entendiez quelque voix connue sortir d'au milieu de vous, une voix passionnément triste qui appelle la tempête sur ces rivages rongés par l'Océan?

Cette tempête, il l'entendra éternellement. Depuis vingt-sept ans son tombeau est rejoint à son berceau. Depuis vingt-sept ans, il dort là, près de vous, sur ce coin de rocher qu'il avait marqué de son vœu suprême, sous la croix qu'il a relevée.

Quand la mer monte, la cime du rocher domine encore: c'est son tombeau. Il en est de même de sa renommée. Il l'a éditée si haut que le flot mobile des contradictions humaines ne peut l'atteindre. Aussi loin qu'a pu monter la vague de l'indifférence et de l'oubli, les plus hautes parties de son génie et de son œuvre demeurent intactes et n'ont pas disparu. Ce nom reste un des sommets de ce siècle où tant de réputations que l'on croyait éternelles sont submergées à jamais.

Donc, Messieurs, au génie de la Bretagne, qui a produit de tels hommes! A ce génie dans sa gloire historique et dans les grandes choses qu'il a faites autrefois! A ce génie dans sa continuité et dans sa conscience vivante, élément impérissable de l'âme nationale! A ce génie dans sa fécondité qui n'est pas tarie, quoi qu'en disent les esprits chagrins qui croient les temps épuisés! Sans doute, l'histoire ne se répète pas; mais les grandes intelligences, les activités historiques peuvent recommencer sous des formes nouvelles leur œuvre éternelle. La chaîne d'or peut se renouer à travers les âges. Fasse Dieu que pour relever la France de ses rudes épreuves, ce sol généreux enfante encore des marins comme Jacques Cartier, des héros comme Duguay-Trouin! Et pour reconforter la Patrie dans ses malheurs, pour lui rendre la foi en elle-même, que cette race privilégiée produise encore de ces enchanteurs, de ces bardes qui charment et consolent nos douleurs, de ces intelligences souveraines par qui toute une génération pense ou rêve; des poètes, enfin, comme Châteaubriand, dont nous saluons aujourd'hui la glorieuse image!

Il est un autre hommage à Châteaubriand que nous ne devons pas passer sous silence. Nous avons dit que l'Association bretonne avait envoyé une députation à la cérémonie, et son chef, notre directeur, M. de la Borderie, avait préparé un discours que nul plus que lui n'était en droit de prononcer. Par des motifs que nous ne saurions pénétrer, les ordonnateurs n'ont pas cru devoir accueillir cet hommage dans leur programme, où son absence produit une lacune regrettable; mais nous avons le devoir de le recueillir et d'en faire part à nos lecteurs. Voici donc les paroles que M. de la Borderie devait prononcer:

Messieurs,

Je viens, au nom de l'Association Bretonne, déposer au pied de cette noble image et du grand génie qu'elle représente, l'hommage de la Bretagne.

L'Association bretonne, qui a su réunir dans une action libre et spontanée tous les membres dispersés de notre vieille province, a le droit de parler au nom de la Bretagne.

Instituée pour honorer toutes les gloires, pour défendre tous les intérêts du pays breton, elle aurait manqué à sa mission si elle n'était venue ici, par la voix de ses délégués officiels, acclamer la plus grande gloire de la Bretagne au XIX^e siècle, et peut-être dans tous les siècles : Châteaubriand !

Gloire universelle, puisqu'elle rayonne sur le monde entier, mais pourtant essentiellement bretonne : bretonne par son origine, bretonne par tous les traits caractéristiques, par les parties les plus élevées et les plus illustres du génie que nous honorons.

Le premier honneur de la Bretagne, dans le présent comme dans le passé, c'est son attachement inébranlable à la foi chrétienne, à laquelle notre vieille race n'a cessé de rendre témoignage depuis son évangélisation par les moines colonisateurs venus de la Grande-Bretagne, jusqu'à nos jours, depuis les saints Donatien et Rogatien, nos premiers martyrs, jusqu'à ce grand capitaine et ce grand chrétien qui fut Lamoricière.

Dans la série ininterrompue de ces illustres témoins, Châteaubriand est l'un des premiers. D'autres ont témoigné par le sang, lui a témoigné par l'esprit. Le témoignage qu'il a rendu, l'acte qu'il a accompli restera éternellement gravé dans la reconnaissance de tous les chrétiens. La croix gisait abattue : il l'a relevée et plantée triomphalement sur le seuil même du XIX^e siècle ; il a fait rentrer la foi dans les âmes par le cœur et par l'imagination, — les deux portes les plus sûres de la volonté.

C'est là son grand titre, c'est là son rôle dans l'histoire. Il n'a pas été seulement un lettré, un écrivain, un poète ; il n'a pas seulement chanté, parlé, fait des livres. Il a fait un acte, il a déterminé un grand événement, il a entraîné son siècle, et il l'a entraîné vers le bien.

Dans sa carrière politique, il est resté également fidèle au génie et aux traditions de la Bretagne. Sans cesse il a poursuivi l'accord de l'autorité et de la liberté. De même la Bretagne, que l'on a vue résister énergiquement à l'anarchie révolutionnaire, avait autrefois — elle seule — résisté au despotisme de Louis XIV, et donné à la France, dans ses Etats provinciaux, le premier exemple de la liberté parlementaire.

Enfin, — sans vouloir assurément refaire les discours que vous venez d'entendre et qui nous ont présenté, avec tant de compétence et de distinction, le portrait littéraire de Châteaubriand, — il nous sera permis de dire que dans le sublime génie de l'auteur des *Martyrs*, éclatent les traits caractéristiques du génie celtique : l'imagination hardie et brillante, le sentiment profond de la nature, la grandeur montant d'un bond au sublime, parfois s'échappant dans le vague ; avec cela un fond de mélancolie qui reparait partout, et n'est autre que la tristesse de la vie. Tels sont les traits

distinctifs des chants de nos vieux bardes bretons, conservés jusqu'à nos jours, de l'autre côté de la Manche, par nos frères du pays de Galles. Châteaubriand les a reproduits sous une forme nouvelle, avec une perfection supérieure ; par l'éclat sans pareil de son style, il les a fait admirer de tous ses contemporains, et tant qu'il y aura des hommes pour entendre et parler la langue française, cette admiration se perpétuera.

Nous autres, Messieurs, comme Bretons, nous avons le droit de prendre notre petite part dans cette grande gloire bretonne, qui rejaillit sur notre patrie et notre race. Nous avons le devoir de la défendre et de l'honorer.

Honneur à Châteaubriand, qui a donné le signal de la renaissance chrétienne de la France ; — qui a soutenu le principe d'autorité tout en respectant la liberté ; — qui a retrouvé sous les ombrages de Combourg la harpe d'or de Merlin, et en a tiré des sons qui ont charmé le monde !

Citons, enfin, les diverses pièces de poésie composées pour la circonstance par des muses bretonnes, les belles strophes de M. Achille du Clésieux, l'ode de M. Célestin Roche, et ce sonnet de M. Hippolyte de Lorgeril, dont la verve originale est bien connue de nos lecteurs :

A la ville de Saint-Malo.

O cité ! dont l'aspect nous rappelle un autre âge,
Mère des grands esprits et des cœurs généreux,
J'aime le juste orgueil qui t'en fit choisir deux
Dont le marbre et l'airain éternisent l'image...

Puissent, en les voyant, tes nouveaux fils, comme eux,
Dans la brise des mers qui baignent ton rivage,
Puiser ce souffle pur, cette ardeur, ce courage,
Qui rendent immortels le poète et le preux !

Contre les vents, les flots dont la fureur l'assiège,
Que le granit solide à jamais te protège,
Sur le rocher des Saints, forte et noble cité,

Pour que tous les cent ans la foule réunie,
Toujours célèbre ici la fête du génie
De la Foi, de l'honneur, de la fidélité !

III

Nous ne terminerons pas cette chronique sans confirmer la bonne nouvelle que nous avons fait pressentir dans notre précédente livraison : M^r Saint-Marc, archevêque de Rennes, a été promu par le Saint-Père au cardinalat, dans le dernier consistoire, et M^r Tagliani prend en c. : mo-

ment le chemin de fer avec le garde noble comte Folicaldi pour porter la barette rouge de la part de Sa Sainteté au nouveau prince de l'Église.

Pie IX, en élevant à cette haute dignité Mgr Saint-Marc, a voulu récompenser les mérites éminents d'un long épiscopat, plein d'œuvres fécondes. Elevé sur le siège de Rennes en 1841, à l'âge de trente-huit ans, Mgr Saint-Marc a réalisé dans ses actes sa belle devise épiscopale : *In omnibus caritas*. Cette charitable sollicitude de l'évêque, étendue à tous les intérêts diocésains, eut toujours un objet, cher entre tous au cœur du vénérable prélat : l'éducation chrétienne de la jeunesse. Le collège Saint-Vincent, des établissements catholiques florissants dans les principales villes du diocèse, sont autant de témoignages éclatants des bénédictions de Dieu sur les œuvres du saint prélat ; et s'il est vrai de dire que le clergé est la couronne de l'évêque, cette couronne est belle dans le diocèse de Rennes, où des prêtres si nombreux, élevés dans les collèges et dans les séminaires du diocèse, ont reçu l'onction sacerdotale des mains de Mgr Saint-Marc et donnent partout l'exemple d'admirables vertus.

En donnant la pourpre au vénérable archevêque de Rennes, Pie IX a voulu aussi donner à la capitale de la Bretagne, à cette province tout entière, un honneur que les plus grands peuples envient. La Bretagne n'a-t-elle pas couru la première, entre toutes les provinces catholiques, à la défense du Saint-Siège ? Malgré sa pauvreté, elle a donné des millions à Pie IX ; elle a fait bien plus, elle a donné ses fils, elle a versé son sang le plus généreux à Castelfidardo, à Mentana, sur la brèche de Rome. Après avoir été à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur, et Pie IX lui donne la pourpre.

C'est sans doute une grande joie pour le cœur breton de notre archevêque d'apporter un si grand honneur à sa chère province et à sa ville natale ; c'est aussi avec une grande et filiale joie que les Bretons salueront leur compatriote et leur Archevêque revêtu de la pourpre romaine : SON ÉMINENCE LE CARDINAL SAINT-MARC. Nous trouvons du reste, ces sentiments admirablement exprimés dans une lettre que l'archevêque de Rennes adressait le 4 septembre aux doyens et chanoines de la cathédrale de Vannes, qui lui avaient écrit pour le féliciter de sa promotion :

Messieurs et vénérables chanoines,

Je suis plus touché que je ne saurais vous le dire des si cordiales et si flatteuses félicitations que vous voulez bien m'adresser, mais vous me permettez de vous en reporter à vous-mêmes la meilleure part. C'est, en effet, bien plus le clergé breton, si dévoué au Saint-Siège, et, j'ose le dire, le premier clergé du monde, que le Saint-Père a voulu récompenser en la personne de son métropolitain. C'est avec grande

joie, disait-il naguère, alors que l'ambassadeur français me proposait à son choix, au nom de son gouvernement, c'est avec grande joie que je donnerai cette marque spéciale de mon estime, de ma tendresse et de ma reconnaissance à mes chers fils de la Bretagne, si fidèles à leur foi, si dévoués au Saint-Siège, et qui ont tant fait pour moi.

Soyons donc tous, Messieurs, saintement fiers de cet insigne honneur accordé à la province ecclésiastique sans contredit la plus catholique du monde, et tâchons de nous en rendre dignes par plus d'amour, s'il est possible, pour notre bien-aimé père Pie IX, plus de dévouement encore au service de Dieu et de son Église, plus d'union enfin entre nous, évêques, prêtres et fidèles, pour faire tête à l'orage, si de nouveaux jours d'épreuve étaient réservés à notre chère patrie.

Veuillez agréer, Messieurs et vénérables chanoines, tout ce qu'un cœur d'évêque breton peut avoir d'affectueux et de dévoué pour ceux qu'il estime et qu'il aime.

Nous n'ajouterons rien à ces nobles paroles.

LOUIS DE KERJEAN.

Le 1^{er} septembre, lisons-nous dans le *Vendéen*, a eu lieu, à la Flocellière, la fête de cinquante du vénéré curé, M. l'abbé Dalin (ancien supérieur du petit séminaire des Sables, ancien supérieur général des Filles de la Sagesse.) Trois cent trente amis étaient venus de toutes les parties du diocèse, et des diocèses de Nantes, d'Angers et de Poitiers, pour témoigner à M. l'abbé Dalin leur constant attachement.

À la messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Dalin, M. l'abbé Garreau, vicaire-général du diocèse, est monté en chaire et a éloquentement redit les éminentes qualités de M. l'abbé Dalin, qui a remercié et rappelé la délicate attention qu'avait eue M. l'abbé Laporte, ancien supérieur du séminaire des Sables, d'apporter le sceptre de la sainte Vierge qu'au moment de l'incendie du séminaire, M. l'abbé Dalin avait jeté dans les flammes, qui s'étaient aussitôt arrêtées. C'est avec bonheur que les anciens élèves des Sables ont été, dans la soirée, coller leurs lèvres sur l'objet béni qui leur rappelait tant de pieux souvenirs.

Après la messe, un banquet fraternel a réuni les autorités de la localité et les 330 amis venus de loin. Au dessert, M. de Montgermont, maire de la Flocellière, a dit, de la manière à la fois la plus aimable et la plus chaleureuse, son attachement et son respect pour son vénérable curé, MM. Baudry, curé du Bernard ; de la Bassetière, député ; Bourgeois, député ; Émile Grimaud, notre poète vendéen ; Bonnaud, curé de Charzais, ancien professeur des Sables ; Chauveau, curé de Saint-Florent ; Chatry, curé de Saint-Mesmin ; Girard, curé de la Garnache, etc., ont successivement exprimé, soit en vers, soit en prose, leurs sentiments de dévouement et d'amour, leurs vœux de bonheur au saint prêtre qui fut le condisciple ou le maître de la plupart des convives et qui est l'ami de tous.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDEÉENNE

- ANNALES DE LA SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1874. In-8°, 177 p. — Nantes, imp. V^e Mellinet.
- BRETAGNE (LA) ET SES DUCS; par Fréville. In-8°, 192 p. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.
- CALINO OU LE RETOUR DE LA RUSSIE, comédie en trois actes; par l'abbé du Tressay. In-8°, 68 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.
- CORRIGÉ DES EXERCICES ET SOLUTIONS RAISONNÉES DES PROBLÈMES CONTENUS DANS LE PETIT TRAITÉ DE SYSTÈME MÉTRIQUE; par J. Le Hénaff; instituteur public. Livre du maître. In-12, 51 p. — Morlaix, imp. Haslé, Guingamp, lib. Le Goaziou.
- DAME (LA) DE COETQUEN; par Bertrand Robidou. In-12, 251 p. — Rennes, imp. Caillot; Paris, lib. Dentu.
- DOCUMENTS SUR LA CULTURE DES TERRES ET L'ÉLEVAGE DES BESTIAUX DANS LES FERMES; par Emile Blaize. In-8°, 150 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion.
- ÉCRITS (MES) POLITIQUES, RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES; par J. M. Poulain-Corbion. 2^e Série. Variétés. In-8°, 322 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion.
- ÉTUDES MÉTÉOROLOGIQUES. In-12, 20 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Guingamp, lib. Hélay.
- HISTOIRE DES DUCS DE BRETAGNE; par Céline Fallet. In-12, 125 p. — Limoges, imp. Barbou frères.
- JACQUES CRÉTINEAU-JOLY. Sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits; par M. l'abbé U. Maynard, chanoine de Poitiers. 1 vol. in-8°, xv-541 p. orné d'un portrait à l'eau-forte. — Paris, Firmin Didot, Plon, Bray et Retaux.
- NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR RALLIER DU BATY, MAIRE DE RENNES, DE 1695 A 1734; par Lucien Decombre, membre de la société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine. In-8°, 60 p. — Rennes, imp. Leroy fils.
- NOTICE SUR LE GÉNÉRAL DE FRAN ONIÈRE; par Ch. de Bachasson. In-8°, 48 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.
- NOTICE SUR LES PEUPLES ARMORICAINS; par M. Burgault, avocat, président de la Société polymathique du Morbihan. In-8°, 58 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.
- POÈTE (LE) IMPROVISATEUR AU COLLÈGE SAINT-STANISLAS. In-12, 12 p. — Nantes, imp. Bourgeois.
- RECHERCHES SUR LES ÉTATS DE BRETAGNE. La Tenue de 1736, par A. du Bouetiez de Kerorguen. 2 vol. gr. in-8°, T. I, 464 p. T. II, 483 p. — Paris, Dumoulin et chez les principaux libraires de Bretagne. Les deux vol. 15 fr.
- SOUVENIR DE PORNICHET. LE KOURIGAN, conte Breton; par J. D. In-12, 23 p. — Le Puy, imp. Freydier.

LE CORRESPONDANT

N^o du 25 Août 1875. — I. M. Odilon Barrot et l'opposition sous le règne de Louis-Philippe (C^o de Carvé, de l'Acad. franç.) — II. L'île de Sumatra et la guerre d'Atchin (Paul de Villeneuve). — III. Fonctionnaires et boyards, deuxième partie, (suite) (Prince J. Lubomirski). — IV. Un Père de famille, de l'an 1800 à 1822 (Auguste Nisard). — V. Les origines de la Ligue en Bourgogne. Gaspard de Saulx-Tavanes (L. Pingaud). — VI. Histoire d'une usine (H. de la Villemarqué, de l'Institut. — VII. Mélanges. — VIII. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

N^o du 10 Septembre 1875. — I. La Lorraine sous la domination allemande (**). — II. Fonctionnaires et boyards, deuxième partie (fin). (Prince J. Lubomirski). — III. Le Congrès et l'exposition des sciences géographiques (Emile Collas). — IV. Marie Stuart, son procès et son exécution, v (R. Chantelauze). — V. Revue scientifique (P. Sainte-Claire Deville). — VI. Quinzaine politique (Auguste Boucher). — VII. Lettres inédites de Fénelon, publiées par M. l'abbé Verlaque. (Aug. Largent).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes.. 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 18.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes... VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.